

Edito

2022 s'achève...

Après deux années compliquées liées à la crise sanitaire, la vie a repris son cours. Les commissions communales ont pu avancer sur différents projets et les associations ont pu relancer leurs activités et manifestations sans contraintes!

Dans ce nouveau bulletin, vous serez informés des projets en cours, terminés et à venir pour les différentes commissions. Les associations (initiatives locales) vous présentent une rétrospective de leurs activités sur l'année 2022; à lire également des exploits sportifs et nouveautés côté vie économique. En dernière page, vous retrouvez notre agenda 2023.

Depuis plusieurs mois, les différents projets concernant la communication se sont concrétisés :

- installation des nouveaux panneaux d'affichage dans plusieurs hameaux de la commune,
- adhésion par la commune à l'application
 Panneau Pocket, téléchargement gratuit
 pour les habitants,
- création du nouveau site internet, en collaboration avec Grand Bourg Agglomération.

Avec tous ces outils mis à disposition, la municipalité souhaite donner le maximum d'informations communales, associatives, événementielles... à la population.

Bonne lecture à tous.

Nadine Pollet et l'équipe communication

Sommaire

p. 3	Le mot du maire
p. 4	Informations communales
p. 28	Les croix dans nos villages
p. 32	La forêt
p. 41	Vie associative
p. 54	Initiatives locales
p. 59	Vie économique locale
p. 60	Graines de champions
p. 62	État civil 2022
p. 63	Infos pratiques
Dernière de	couvertureAgenda 2023

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Nadine Pollet, Sandrine Lecorney, Dominique Perret, Max Varéon, René Borrel, Bernard Prin, Corinne Bernigaud, Céline Helleringer, Monique Vuillard.

Photo de couverture : La Chanaz

©René Borrel

Parution : décembre 2022 ISSN 2727-9340

Achevé d'imprimer en France par Ain'Prim Poncet 01000 Bourg-en-Bresse Imprimerie écoresponsable Création et mise en page :

PopcOrn // Design graphique

Nivigne et Suran 06 63 90 45 48

06 63 90 45 48

popcornOl@orange.fr



Les crises sanitaire, climatique, et désormais économique avec le retour de la guerre en Europe se succèdent avec leurs lots de difficultés, de craintes. Individuellement, chacune et chacun d'entre nous doit trouver des solutions à ces nouveaux enjeux, doit s'adapter à des situations nouvelles.

Ne nous laissons pas envahir par le découragement, la colère ou le repli sur soi.

La commune, cellule de base de notre démocratie locale, est la collectivité de la vie quotidienne. Celle des bons et des mauvais jours.

A son modeste niveau, notre commune, les élus et les agents communaux, avec l'inestimable participation des associations et celle des bénévoles, se mobilisent pour encourager les temps de rencontres, les moments de convivialité, de solidarité.

Nos commissions communales travaillent pour ouvrir de nouvelles perspectives, préparer les projets. En fin d'année, l'heure est au bilan des réalisations, des investissements et des actions diverses qui sont présentées dans ce bulletin annuel.

Citons parmi les principaux chantiers, la livraison de la salle multi-activités de Germagnat, la

Le mot du maire

troisième et dernière tranche des travaux d'assainissement et de voirie au cœur du bourg de Chavannes, la poursuite de l'équipement informatique de l'école, les aménagements pour la mise en location de l'ancienne cure de Germagnat, et les efforts importants en matière de communication et de mise en valeur de notre petit patrimoine.

Enfin, depuis début septembre, les travaux pour notre futur pôle "santé" ont commencé pour accueillir dès mars 2023 les professionnels de santé dans d'excellentes conditions de travail (kinésithérapeute-ostéopathe, infirmier(e)s et podologue-pédicure).

Dans un autre registre, le déploiement de la fibre optique par le syndicat d'électricité, prévu pour cet automne est reporté en 2023. Dès cette nouvelle année, nous marquerons une pause dans nos investissements pour préparer les projets structurants de cette fin de mandature :

- Les aménagements de sécurité dans nos villages et en particulier la requalification du centre bourg de Chavannes sont concernés (trottoirs, places, aires de stationnement...). Nous attendons dès cette année le renouvellement des conduites d'eau potable par le syndicat des eaux. Bien entendu, ces projets feront l'objet d'une concertation avec les riverains.
- Nous sommes engagés avec

Grand Bourg Agglomération, ALEC 01 et le syndicat d'électricité dans un audit de nos bâtiments pour rechercher des pistes d'économie en matière de sobriété énergétique.

- Avec les communes voisines de la vallée du Suran et avec l'aide de Grand Bourg Agglomération, nous travaillons ensemble pour proposer une structure d'accueil petite enfance sur notre territoire.
- Au ler janvier, nous exercerons à nouveau la compétence voirie sur les voies communales d'intérêt communautaire (soit plus de 35 km de voies goudronnées). Cette compétence rétrocédée aux communes était assurée par notre communauté de communes depuis ses origines en 1994!
- Enfin, concernant l'aménagement de notre territoire, notre commune a sollicité une étude préalable auprès du conseil départemental de l'Ain pour vérifier l'opportunité d'engager une opération d'aménagement foncier agricole et forestier.

Les effets de plus en plus sensibles de dérèglement climatique (sécheresse, incendies de forêts...) nous confortent dans cette direction.

À ce titre, la préfecture nous impose la rédaction d'un plan local de sauvegarde pour se préparer à gérer ces situations de crise.

Au quotidien, nous nous efforçons à adapter notre commune aux enjeux de demain...

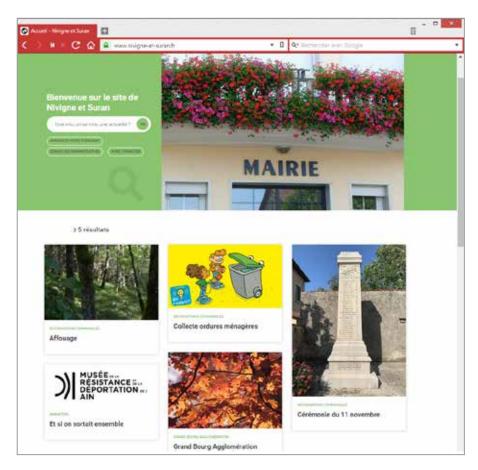
Avec moi, toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous dimanche 8 janvier 2023 à 11h, à la salle polyvalente de Chavannes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous serons particulièrement heureux d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune à cette occasion.

Santé, sérénité et convivialité au quotidien pour 2023.

Commission communication: les supports numériques remis au goût du jour

Refonte totale du site internet



Cette année, sitôt le bulletin municipal achevé, la commission communication a décidé de reprendre en main le site internet de la commune. Un travail de longue haleine, dont le résultat est à la hauteur de nos espérances : esthétique moderne, navigation claire et simplifiée et mises à jour régulières.

Afin de mener à bien ce chantier et d'assurer une régularité dans l'exactitude et l'actualisation des informations. la commission, menée par Nadine Pollet, a décidé de repartir de zéro.

L'équipe

Autour de Nadine, ce sont Max Varéon, Sandrine Lecorney, Monique Vuillard, Céline Helleringer et Dominique Perret qui se sont portés volontaires pour cette ambitieuse réalisation.

Choix de la plateforme

Après réflexion sur les différents aspects tels que le coût, la facilité de prise en main et les options proposées (version smartphone automatique, mise à jour des agendas, création de formulaires etc.), notre choix s'est porté sur le système de

gestion de contenus "CMA.eolas", en contribution avec GBA (Grand Bourg Agglomération) qui en assure la maintenance en amont. De nombreuses autres communes de l'agglomération ont choisi cette pépinière.

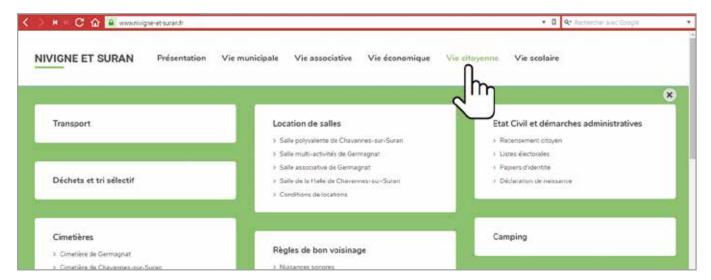
Les étapes de la création du site

Après quelques séances de formation assurées par Laurent Diennet, chargé de projets multimédias du cabinet communication et relations extérieures de GBA, l'équipe s'est réunie toutes les deux semaines lors du premier trimestre 2022 pour organiser chaque étape de la création du site.

Dans un premier temps, nous avons créé la structure du site, en tenant compte du confort de navigation et de lecture par les utilisateurs : ergonomie épurée et sans surcharge, praticité des différentes rubriques, facilité d'accès aux informations via l'outil de recherche...

Ensuite, chaque membre de l'équipe a choisi les rubriques auxquelles se consacrer : rédaction des textes, choix des photos, recensement des entrepreneurs pour la rubrique "Vie économique", création des formulaires etc.

S'ensuivirent des heures de pratique et des litres de sueur, ainsi qu'une collaboration étroite et salvatrice avec Laurent Diennet pour finaliser la ligne éditoriale du site. Le fruit de ce dur labeur a été enfin mis en ligne le 20 juin.



Et ensuite?

L'équipe du site s'applique à mettre à jour les informations nécessitant des actualisations, notamment le calendrier des événements qui ponctuent la vie de la commune. Dans ce cadre, nous invitons chaque responsable des associations à remplir le formulaire en ligne mis en place pour en faciliter la diffusion. Celui-ci est disponible sur la page d'accueil ("Annoncer votre événement").

Nous encourageons également les entrepreneurs de la commune, quels que soient leur statut et secteur d'activité, à se faire connaître afin de figurer dans la

rubrique "Vie économique". Un formulaire leur sera adressé afin d'indiquer les informations qu'ils souhaiteront diffuser.

L'équipe du site se réunit désormais régulièrement pour faire le point sur les rubriques qui restent à compléter et les mises à jour à effectuer.

Nous prenons grand soin à vous offrir des supports de communication exhaustifs et agréables à parcourir. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos remarques, l'équipe est à l'écoute de toutes suggestions et observations afin que le site reste un outil complet et confortable pour tous!

www.nivigne-et-suran.fr

Panneau Pocket

À l'heure du tout numérique, de nombreux outils sont disponibles pour s'adapter aux différents supports. Les smartphones et tablettes font désormais partie des objets les plus utilisés pour tous les usages quotidiens, y compris la consultation des informations ponctuelles, en temps réel.

C'est l'**application Panneau Pocket** qui a été choisie pour informer les habitants de la commune de toutes les actualités : animations, alertes de coupures d'eau ou d'électricité... Tout ce que vous devez savoir est désormais à portée de main avec cet outil très simple à installer et utiliser.

Pas besoin de chercher l'information, c'est l'information qui vient à vous : une notification est envoyée sur votre appareil lorsqu'une nouvelle information est diffusée. Tout simplement !

À télécharger gratuitement sur :







Sandrine Lecorney

Budget prévisionnel 2022

Dépenses

Fonctionnement

Total	875 570 €
- Virement à la section d'investissement	254 742 €
- Charges financières	10 500 €
- Autres charges de gestion courante	90 900 €
- Opération d'ordre entre section	3 700 €
- Charges de personnel et frais assimilés	293 100 €
- Charges à caractère général	222 628 €

Nous sommes très attentifs à contraindre nos dépenses de fonctionnement. Un audit est engagé avec le syndicat d'électricité et GBA (Grand Bourg Agglomération) sur nos bâtiments pour trouver des solutions pour réduire nos consommations d'énergie par exemple.

Investissement

Total dénances	10106206
- Autres immobilisations financières	12 000 €
Voir détails dans plan de financement de chacune de ces opérations.	
(plantation bois, salle multi-activités, pôle santé, traversée Dhuys)	
- Immobilisations en cours	770 760 €
(mobilier, petit matériel, matériel informatique scolaire, mobilier et agencement de s	salle)
- Immobilisations corporelles	46 000 €
- Frais d'étude	10 000 €
- Emprunt (capital)	64 400 €
- Solde d'investissement reporté (déficit d'investissement)	107 460 €

Un emprunt de 150 000 € a été réalisé pour financer le pôle santé et pour profiter des taux faibles pour anticiper le financement de futurs projets. L'encours de notre dette au 1er janvier 2022 s'élève à 341 715 € (encours emprunt) et à 130 479 € (encours auprès de l'établissement public de l'Ain).

Recettes

Fonctionnement

- Report de l'excédent de fonctionnement exercice 2021	250 432 €
- Ressources propres de notre commune	143 600 €
- dont produits services et domaines (mise à disposition personnel pour cantine,	
à GBA pour voirie et assainissement, garderie, camping) = 104 900€	
- dont revenus des immeubles (locations appartements, bureaux, salles) = 38 700€	
- Impôts directs locaux	219 472 €
(taxe foncière sur le bâti et non bâti)	
- Fiscalité locale	148 250 €
(taxes sur pylônes électriques, place taxi, attributions de compensation,	
fonds départemental de péréquation des droits d'enregistrement)	
- Dotations et participations	113 816 €
(dotations de l'état essentiellement + frais de scolarité	
communes extérieures : environ 10 000 €)	
Total	875 570 €

Pour faire face à la hausse des prix, à la baisse des dotations de l'état, le conseil municipal a voté une hausse de la taxe foncière sur le foncier bâti en faisant passer le taux applicable sur les bases d'imposition de 25,16 à 26,16 qui représente une augmentation d'impôt de moins de 4 %. Mais dans le même temps, sous l'effet de l'inflation, l'État a revalorisé les valeurs locatives cadastrales (bases d'imposition) de 3,4 %. Pour info, le taux de la taxe foncière sur le bâti s'élève à 26,61 % sur la commune de Simandre, quasiment équivalent à celui pratiqué sur Nivigne pour une commune de même strate.

Investissement

- Virement à la section de fonctionnement	254 742 €
- Opération d'ordre	3700 €
- Dotations, fonds divers et réserve	283 459 €
FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé (1068), taxe d'aménagement	
- Subventions d'investissement attendues sur les programmes de travaux	317 719 €
(salle multi activités, pôle santé, matériel informatique école, plantations bois com	ımunaux,
sécurisation traversée de Dhuys). NB : détail des montants à retrouver dans le pla	an de
financement de chacun des programmes présentés.	
- Emprunts et dettes assimilés	151 000 €

Total recettes 1010 620 €

Comité consultatif économie - bâtiments communaux

L'année 2022 a vu la réalisation de plusieurs travaux d'envergure sur nos bâtiments communaux, en commençant par la fin de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie et ancienne salle polyvalente de Germagnat, qui permettent à notre commune de disposer de 5 salles à la disposition des habitants de notre commune et des environs, et des associations communales et extra-communales.

- sur Chavannes sur Suran :

- la salle polyvalente de 30 à 130 places avec cuisine
- la salle de la Halle de 50 places
- la salle des Orchidées de 20 places.

- sur Germagnat :

- la salle multi-activités de 60 places avec office
- la salle associative du Tillerey de 30 places.

Les tarifs et conventions-consignes d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la commune. Le budget définitif consacré à la rénovation du bâtiment de Germagnat se décompose de la façon suivante :

DEPENSES H.T.		RECETTES			
Détail postes de dépenses	Montant €	%	Financement	Montant €	%
Maîtrise d'œuvre	33 255	11.28	Autofinancement	138 836	47.09
Autres bureaux d'études	8 002	2.71	Emprunt	-	-
Travaux	253 579	86.01	Etat DETR	43 000	14.58
			Région AURA	-	
			CA3B Fond de concours	59 000	20.01
			Département de l'Ain	54 000	18.32
Total	294 836 (*)	100	Total	294 836	100

(*) soit 354 000 € TTC

À noter qu'au budget communal prévisionnel 2021, il a été affecté 350 000 € TTC (291 700 € HT) en dépenses et 113 000 € de subventions en recettes. L'autofinancement prévisionnel représentait donc 61.26% du budget.









Pôle santé

Le second projet d'envergure est celui de la réhabilitation et de la mise aux normes des locaux destinés à recevoir des praticiens de santé au ler étage du bâtiment de la mairie à Chavannes sur Suran.

Ces derniers sont inoccupés depuis juillet 2021 et les travaux ont commencé début septembre 2022. Quinze mois, c'est le temps qu'il a fallu pour finaliser le dossier avec le maître d'œuvre et les différentes administrations, tant pour obtenir les autorisations nécessaires que les co-financements.

Mais le chantier est lancé et devrait se terminer mimars 2023.

Actuellement, 4 praticiens se sont engagés pour louer les locaux et exercer dans :

- un cabinet de kinésithérapie/ostéopathie
- un cabinet infirmier, actuellement installé dans les locaux de l'ancienne poste
- un cabinet de podologie/pédicurie.

Des locaux restent disponibles pour accueillir un éventuel médecin mais aussi pour ouvrir un cabinet partagé avec quelques praticiens qui exerceraient en journée ou demi-journée (orthophoniste, psychologue, diététicien. etc).

Le plan de financement :

DEPENSES H.T.		RECETTES			
Détail postes de dépenses	Montant €	%	Financement	Montant €	%
Maîtrise d'œuvre	29 775	11.08	Autofinancement	82 150	30.57
Autres bureaux d'études	8 950	3.33	Emprunt	-	-
Travaux	230 000	85.59	Etat DETR	85 575	31.84
			Région AURA (en cours)	(21 000)	
			CA3B Fond de concours	50 000	18.61
			Département de l'Ain	51 000	18.98
Total	268 725	100	Total	268 725	100

Les discussions engagées avec des dentistes n'ont pas abouti.

De même, les démarches auprès des médecins de Villereversure pour assurer une présence, même de deux jours par semaine, n'ont pas trouvé d'écho favorable.

Nous le regrettons, mais il ne faut pas s'avouer vaincus même si la tâche semble insurmontable.





Autres travaux

Rénovation partielle du bâtiment de la Cure de Germagnat pour mise en location:

- mise aux normes électriques
- changement du plancher bois et sécurisation de la coursive à l'est
- changement des joints de fenêtres
- réparation de la plomberie
- réparation de la chaudière à granulés
- achat de peinture.

Pour un montant de 12075 € HT (13122 € TTC).



Réparation du système électrique de la cloche de l'église de Germagnat pour un montant de 3000 € HT (3600 € TTC).



Et le futur

Un grand chantier de désamiantage (et re-couverture en tôles "bacacier") des toits des ateliers de la Vicieux et des locaux techniques à Chavannes sur Suran se dessine, mais nous n'en sommes qu'au début. Des devis ainsi que l'étude de faisabilité pour inscription au budget communal sont en cours d'élaboration.

Sans attendre la réalisation de ce projet, des travaux urgents d'étanchéité du toit du bâtiment donné en location sont programmés pour un montant de 5 707.53 € HT (6 849.04 € TTC).



De même, le remplacement des chaudières au fuel utilisées pour les bâtiments de la mairie, de l'école, de la cantine et de la médiathèque ainsi que pour le bâtiment de l'ancienne Poste par une chaudière unique à haute performance énergétique est à l'étude, en collaboration avec l'ALEC 01 et le SIEA.

En parallèle, une étude énergétique du bâtiment de la mairie et de l'école est en cours.

Avec tous ces objectifs réalisés ou futurs, notre projet de mandature 2026 s'affine.

Gardons le cap même dans un contexte économique incertain.

Jean-Michel Cochet

Voirie

En 1995, les communes de Chavannes et de Germagnat, ont confié l'entretien de la voirie communale à la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont). En revanche, les chemins de desserte non goudronnés sont restés à la charge de la commune.

Une convention de mise à disposition de l'agent municipal et de son matériel, a donc été signée. Ces missions étaient l'entretien des 36 km de voirie transférée (fauchage des bas-côtés, rebouchage des trous avec de l'enrobé à froid...).

Suite à ce transfert de compétences, la CCTER s'est dotée d'un budget dont les critères ont évolué au cours des années. Seule la longueur de voirie est restée, soit 36 km pour l'ensemble de la commune.

En 2017, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse est créée (CA3B). Elle regroupe l'ensemble des communautés de communes du nord du département dont la CCTER. Elle récupère en même temps les compétences de ces communautés et leur mode de fonctionnement.

Pour la conférence Bresse Revermont, le fonctionnement de la compétence voirie, sur le secteur de Val-Revermont (ex CCTER) était programmé de la manière suivante : les communes transmettaient leurs besoins à un groupe de travail composé d'élus. Celuici élaborait un programme annuel de travaux en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible (663655 euros pour 2022 emprunt déduit) et des priorités de chaque commune. Ce dispositif permettait aux communes d'avoir un programme ambitieux et onéreux sur une année puis plus modeste sur les années suivantes. Pour notre commune, la réfection de la voirie suite aux travaux d'assainissement du village de Chavannes rentrait dans ce mécanisme.

Chaque commune disposait aussi d'un budget de fonctionnement dédié à la mise à disposition du personnel et du matériel pour l'entretien courant sur le réseau transféré et pour de petits chantiers ne pouvant pas être faits par nos agents, élagage, point à temps (PATA), balayage...

Le choix des entreprises, le montage des dossiers, la facturation, les autorisations de voirie etc.... rentraient aussi dans la compétence de GBA (ex CA3B).

À compter du 1er janvier 2023, toute la compétence voirie revient à la commune. Néanmoins, un accompagnement technique et une assistance juridique dans le cadre de l'aide aux communes seront assurés par GBA. La possibilité d'intégrer un groupement de commandes pour la réalisation des travaux de voirie ou de l'achat de signalisations est proposée par GBA (Grand Bourg Agglomération). Des formations seront dispensées aux secrétaires de mairie afin de les accompagner dans ces nouvelles tâches administratives.

Ce transfert s'accompagnera aussi d'un transfert des moyens financiers de GBA (droit de tirage) intangibles depuis 2017, soit 98343 euros. Cet argent viendra s'ajouter aux attributions de compensation perçues par la commune.

Concrètement, la commune aura le choix de faire ou ne pas faire de travaux de voirie. Lors de la préparation et du vote du budget annuel, elle pourra allouer la somme qu'elle estime nécessaire à la mise en œuvre de cette compétence, mais aussi des moyens humains pour la mise en œuvre de ces missions. Elle retrouve donc une plus grande autonomie vis-à-vis de GBA dans la gestion de la voirie.

Dorénavant, il y aura une plus grande coordination des projets impactant la voirie, renforcement du réseau d'eau ou des réseaux secs passant sous la chaussée (téléphonie, fibre optique... par exemple).

Olivier Bernard-Philibert



Assainissement

Cette année a vu l'aboutissement d'un dossier très ambitieux. En effet, la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales vient de se terminer sur le bourg de Chavannes.

Construit sous l'ancienne mandature, ce projet d'envergure débuta en 2015. Suite à la décision du conseil municipal, un diagnostic général des réseaux du village a été fait. Il en est ressorti un certain nombre de dysfonctionnements et en particulier un apport très important d'eau pluviale parasite. Ce problème majeur, engendrait un mauvais rendement de la station d'épuration et par conséquent, un risque élevé de pollution de la rivière. Il était urgent de faire des travaux de mise en séparatif.

Après un montage financier conséquent pour ce type d'opération, une aide technique du bureau d'étude COSINUS ainsi que la maîtrise d'œuvre, le chantier a pu débuter en février 2017. Trois tranches sont alors prévues.

Du mois de février à novembre 2017, la première tranche des travaux, la partie sud du village a commencé, pour un coût de 267633 euros TTC. En coordination avec le syndicat des eaux, les conduites d'eau potable ont été changées. Un enrobé est venu recouvrir les rues.

Du mois d'août à novembre 2021, sous la direction de GBA Assainissement (suite au transfert de compétence en janvier 2019), les rues de Franche Comté, du Revermont et des Orchidées ont été traitées avec comme difficulté majeure, le passage du Petit Suran. Cette tranche de travaux a coûté 198554 euros et une participation de 17000 euros du département pour la réfection d'une partie de la départementale D3.

Enfin cette année, la partie la plus délicate du projet a été exécutée. Les rues des Murailles, du Chapitre et du Petit Suran ont subi les assauts des engins de terrassements. Malgré l'étroitesse, le dénivelé des rues, la présence d'autres réseaux, l'entreprise VINCENT TP a su réaliser les travaux sans trop de dérangement pour la population de ce quartier. Comme pour les tranches précédentes, la voirie a été reprise dans son ensemble. Cette opération a coûté 178328 euros TTC et clos un dossier vieux de 7 ans.

Cette opération ambitieuse est arrivée à son terme non sans difficultés. La création de la commune nouvelle, le transfert de compétence assainissement à la communauté d'agglomération, l'augmentation des prix des matériaux auraient pu être des obstacles à la réalisation du projet. Certes, des travaux de cette ampleur ont un coût élevé de 644515 euros (plus 232315 euros de voirie), mais la plus grande partie de nos rejets domestiques sera traitée correctement.

Au regard du prix de ce genre de travaux, il nous appartient de préserver le plus longtemps possible l'état des réseaux, en ne déversant rien qui pourrait nuire au bon fonctionnement de la station d'épuration, et à l'état sanitaire de notre rivière.

Olivier Bernard-Philibert



Camping municipal

Ouvert du ler juin au 30 septembre, la saison s'achève couronnée d'un beau succès : deux mille nuitées, six cent quatre-vingts personnes présentes sur le site au cours de ces 4 mois.

Parmi les vacanciers, deux organisateurs de camp enfants et ados, ont monté leur campement pour plusieurs semaines sur notre site, et ont fait découvrir notre commune et le Revermont à ces jeunes venus de différents départements.

Puis comme chaque année, nous avons accueilli une multitude de campeurs de différentes nationalités. Depuis 2 ans, nous avons mis en place une fiche satisfaction pour connaître l'avis de nos clients sur leur séjour chez nous. Cette année encore, suite à l'analyse

de ces fiches, il en ressort en grande majorité des avis très positifs : accueil chaleureux, camping et sanitaires très propres, ombragés, espaces verts entretenus, et la proximité des commerces est un point fort et très appréciée.

La gestion du camping a été confiée cette année à Hélène Levrat-Clerc, habitante de notre commune. Je tiens à la remercier pour son professionnalisme. son investissement ainsi que nos agents Michel Chalon et Alexis Audergon pour l'entretien des espaces verts, les différents travaux et leurs disponibilités pendant ces 4 mois.

Nadine Pollet

Commission randonnées pédestres

Les membres de la commission randonnées pédestres ont à cœur de veiller à ce que les chemins de la commune soient accessibles au plus grand nombre.

Merci à Claude, Jean-Michel, Dominique, Roland, Gérard, Martine, qui complètent le travail effectué par l'ARC, l'Association des Randonneurs de Corveissiat, en nettoyant des chemins qui permettent de proposer des variantes aux sentiers balisés par l'ARC.

La commission a prévu de remplacer l'ancien balisage sur le sentier des Castors et de procéder à quelques réparations sur les panneaux qui le jalonnent, ces équipements ayant été mis en place il y a de nombreuses années et délaissés au fil du temps.

Une randonnée est proposée le premier samedi de chaque mois sur la commune et ouverte

à tous; des membres de la commission ayant une grande connaissance du territoire auront le plaisir de vous faire découvrir des chemins méconnus. Les heures et lieu de départ sont indiqués la semaine précédente sur la page Facebook de la commune ainsi que sur l'application Panneau Pocket.

Corinne Bernigaud





Comité Consultatif à l'Action Sociale

Le Comité Consultatif à l'Action Sociale intervient de façon ponctuelle, pour venir en aide aux personnes en difficulté, résidentes sur la commune.

De nombreuses actions sont menées afin de garder un lien fort et généreux qui nous unit ensemble :

- aide ponctuelle d'urgence aux personnes en difficulté
- bon naissance
- aide pour les vacances et séjours scolaires
- organisation d'un repas détente pour les personnes âgées de 70 ans et plus, chaque année.

En début d'année, les membres du CCAS se sont mobilisés et ont fait appel à la solidarité des habitants de Nivigne, afin de venir en aide aux populations ukrainiennes. L'objectif de cette opération était d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant l'aide humanitaire d'urgence.

Nous remercions tous les habitants pour leurs nom-

Nous sommes, comme vous le savez, à votre écoute.





Le registre communal d'alerte et de protection des populations en cas de crise exceptionnelle

Suite au décret N° 2004.926, les maires ont l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes concernées par le plan "d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels" résidant à domicile dans leur commune et ayant manifesté leur souhait d'y figurer.

M. le maire a donc mandaté le CCAS pour constituer et gérer ce registre. L'inscription sur celui-ci est facultative et doit résulter d'une démarche volontaire des personnes. Le registre est nominatif et confidentiel,

chaque personne inscrite sera contactée par le référent désigné par M. le maire en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres (plan canicule, grand froid, inondation et sanitaire).

Ce registre est confidentiel, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de personnes, soumis au secret et habilité à intervenir sur ce fichier. Il peut être communiqué au préfet sur sa demande.

Les conditions d'inscription :

- être âgé de 60 ans et plus et reconnu inapte au travail
- être âgé de 65 ans et plus
- être reconnu adulte handicapé.

Comment s'inscrire:

- Il suffit de remplir et retourner le bulletin d'inscription au CCAS, 1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran
- ou par mail: ccas@nivigne-et-suran.fr

Le maire accuse réception de la demande dans un délai de 15 jours pour confirmer l'inscription au registre.

À tout moment, la personne peut demander sa radiation du registre par courrier adressé au CCAS, 1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran.

Le registre nominatif n'est jamais clos. À partir de mars 2023, les personnes qui le souhaitent peuvent faire une demande d'inscription à n'importe quel moment de l'année.

En résumé, cette inscription est **volontaire**, **facultative** et les données (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personnes à prévenir en cas d'urgence...) sont **confidentielles**.

Si vous vous sentez isolé, ou en situation de fragilité, n'hésitez pas à faire les démarches pour vous inscrire sur le registre à partir de mars 2023.

Virginie Meuzy

CPINI

On aurait pu dire que l'année 2022 eût été une année presque normale si l'on se penche sur le nombre d'interventions qui est sensiblement identique aux années d'avant Covid.

Heureusement, tous les membres du CPI ont reçu leurs 3 injections de vaccin contre le Covid afin d'assurer les différentes interventions, mais cela sous la contrainte d'être rayés des listes du SDIS 01 si nous n'avions pas fait ce choix. Dire que nous sommes dans un pays démocratique et surtout que l'on nous rappelle tous les jours que le pays manque de pompiers!!

Nous avons retrouvé aussi nos manœuvres mensuelles, avec ou sans masque, et à ce titre je tenais à remercier toutes les personnes extérieures au CPI qui ont bien voulu nous servir de "victimes" pour rendre la manœuvre encore plus réaliste.

Côté personnel, le bilan s'équilibre car nous avons eu un départ et une arrivée. Le départ est celui de Karine Oustry que nous remercions pour son dévouement,

aussi bien au corps qu'à l'amicale, pour sa bonne humeur et surtout pour nous avoir prodigué ses cours sur le secours à personnes. Nous lui souhaitons bonne chance et bon courage pour la suite de sa vie professionnelle et familiale. L'arrivée, vous l'avez peut-être aperçue à la cérémonie du 14 juillet, en la personne de Pauline Mottet, jeune maman habitant la commune et qui travaille au Centre Hospitalier de Fleyriat dans le secteur puériculture. Nous lui souhaitons bon courage et

sommes très heureux de l'accueillir dans nos rangs.

D'ici la fin de l'année ou début 2023, une nouvelle recrue devrait venir nous rejoindre et ainsi conforter notre effectif.

En espérant que la fin de cette année nous permette de nous retrouver en famille pour passer de bonnes fêtes. Au nom de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Nivigne et Suran, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux.

Lieutenant David Bonnier, Chef de Corps CPINI Nivigne et Suran



Commission environnement

Déjections canines : appel au civisme

Il est bon de rappeler ce que dit la loi : "Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Des réclamations sont régulièrement faites en mairie par notre personnel et par les habitants. Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. Chaque jour, lors de l'entretien des espaces verts, ils reçoivent des projections de crottes de chien.

Courant juillet, Alexis Audergon et Michel Chalon ont installé 2 bornes d'hygiène canine sur Chavannes : une proche de la mairie et une route des Orchidées près du petit Suran. Elles permettent aux propriétaires de chiens de se munir de sacs pour ramasser les déjections et de les déposer dans les poubelles associées aux bornes.

Depuis leur installation, une nette amélioration est à noter sur le trottoir qui va de l'école à la salle polyvalente, et aux abords de celle ci. Quelques efforts sont encore à faire sur certains secteurs.

Nous comptons donc sur le civisme de chacun pour éviter d'en arriver à verbaliser les propriétaires indisciplinés.



Le covoiturage se met en place sur la commune

Un groupe de travail issu de la commission développement durable de la commune s'est constitué sur le thème du covoiturage.

Dans un contexte où le prix des carburants flambe à la pompe, atteignant des niveaux inégalés, le covoiturage est une solution pour réduire sa facture de transport. Avoir le réflexe covoiturage, c'est aussi une démarche écologique : amélioration de la qualité de l'air et réduction des émissions de CO2.

Suite à la distribution en boîte aux lettres d'un questionnaire courant avril, une vingtaine de personnes a répondu favorablement à la mise en place d'un système de covoiturage sur la commune.

Une rencontre s'est déroulée en mairie en juillet en présence des personnes intéressées.

L'outil de mise en relation retenu par la commission a été présenté. Il s'agit d'une framaliste : cette liste

de diffusion est une liste d'envoi permettant à un groupe d'abonnés de recevoir automatiquement par mail l'ensemble des messages expédiés à la liste.

Ce système permet aux abonnés de proposer par mail un trajet en tant que conducteur ou passager, que ce soit un trajet domiciletravail, pour des courses, loisirs et également pour des trajets scolaires.



Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous abonner à la liste de diffusion suivante :

https://framalistes.org/sympa/subscribe/covoit.nivigne

Vous recevrez un mail de confirmation.

Une fois inscrit, vous pourrez faire part de vos demandes de covoiturage en envoyant un mail à l'adresse suivante : covoit.nivigne@framalistes.org (en indiquant le jour, le trajet, le lieu de départ et l'horaire ainsi que les informations pour le retour); pensez à signer et à donner votre téléphone ou mail.

Vous serez contacté directement par les personnes intéressées par votre trajet.

Au 1er mars 2023. la tonte interdite dans les déchèteries

À partir du ler mars 2023, Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchèteries. Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80 % d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

Pourquoi interdire la tonte en déchèteries? Parce que réduire nos déchets est un impératif.

La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adopté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30 kg par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, végétaux). L'arrêt de la collecte de la tonte est une de ces mesures.

La gestion des déchets a également un coût important qui est en hausse constante : 20 500 000 € en 2022, un million d'euros de plus estimés en 2023. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Cette taxe est payée par l'Agglomération sur les tonnes de déchets enfouis et incinérés.

La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000 €.



Jusqu'au 1er juin pour se préparer

Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au ler juin en déchèterie. Chacun pourra expérimenter les solutions qui conviennent.

Quelles solutions alternatives?

Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence

L'herbe peut être laissée plus haute dans les endroits plus éloignés de la maison, autour des vergers par exemple. Ces espaces favoriseront en plus la biodiversité.

Le mulching

Cette pratique consiste à tondre sans ramasser. La couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.

Le paillage

Au pied des plantes du potager, des arbustes ou des massifs, la tonte a plus d'un atout : elle nourrit la terre, réduit le développement des herbes indésirables, maintient l'humidité et évite l'arrosage. Elle peut être déposée fraîche sur une épaisseur de 2 centimètres. Au-delà, il est préférable de la faire sécher avant.

Le compostage

En petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.

Et les autres végétaux?

Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies sont toujours collectés dans les déchèteries.

Des questions? Besoin d'un composteur, de conseils? Direction gestion des déchets : 0 800 86 10 96 (appel gratuit). infodechets@grandbourg.fr - grandbourg.fr.

Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)

Le projet de restauration du Suran à Nivigne et Suran, en attente de l'étude sur l'Espace de Bon Fonctionnement du Suran

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents porte depuis plusieurs mois un projet de restauration écologique et d'aménagement du Suran, entre le pont de Germagnat et le seuil de Lassera, sur 1700 mètres linéaires, sur un secteur avec de nombreuses habitations et des jardins régulièrement inondés.

est vrai que plusieurs réunions de concertation avec les propriétaires et les riverains avaient permis de valider un projet ambitieux et répondant à des problématiques inondations sur certains terrains notamment, il est aussi à considérer que tous les propriétaires riverains ne sont pas favorables au projet tel qu'imaginé à ce jour. La société de pêche a également porté un avis négatif.

Dans ce contexte, le SR3A, en accord avec la commune, et dans

une volonté de mener à terme un projet compris et approuvé par tous, souhaite mettre le projet en attente. Il s'agit de remettre le projet en réflexion au regard d'une étude "Espace de Bon Fonctionnement" qui démarre sur l'intégralité du bassin-versant du Suran. Celle-ci vise à délimiter un

espace "nécessaire et concerté" permettant la réalisation de l'ensemble des fonctions de la rivière (rétention des crues, soutien étiage, corridor écologique...) et les conclusions permettront de nouvelles discussions et de faire évoluer le projet initial.



Le SR3A poursuit son programme d'entretien et de restauration des boisements des berges du Suran et de ses affluents

Depuis 2020, le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents pilote un programme de gestion des boisements des berges du Suran. Ce programme a pour objectif de réduire les risques d'inondations en cas d'épisodes pluvieux intenses et à reconstituer des corridors écologiques pour la

faune. Il comprend des opérations récurrentes :

- des travaux forestiers avec un bûcheronnage sélectif, en proximité urbaine, afin d'enlever des arbres penchés ou malades ou indésirables avant que ceux-ci ne tombent et encombrent un pont,
- le retrait d'embâcles (accumula-

tion naturelle de matériaux apportés par l'eau) lorsque ceux-ci sont problématiques, La restauration de la ripisylve avec les plantations de végétaux locaux, de buissons et d'arbres judicieux,

- la gestion sédimentaire au droit des ponts pour d'abord assurer leur transit naturel vers l'aval, puis pour équilibrer les sédiments dans le lit global de la rivière,

- l'installation d'équipements agricoles de type clôtures et abreuvoirs, en concertation avec les exploitants des terrains et les propriétaires.

L'intervention du SR3A est jugée d'Intérêt Général par les services de la préfecture (arrêtés préfectoraux). Les cours d'eau du bassinversant du Suran sont non domaniaux. Ainsi, sauf cas particulier, les berges et le lit des cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains qui ont en charge son entretien. La loi sur l'eau permet à un maître d'ouvrage public d'intervenir sur les propriétés privées pour réaliser l'étude, l'exécution et/

ou l'exploitation de travaux sous condition qu'ils présentent un caractère d'intérêt général ou d'urgence et visent l'aménagement et la gestion de l'eau, et cela sans aucune participation financière des riverains.



Contact au SR3A: **Benjamin TROTTET** Chargé de Projet - Référent Entretien Tél.: 0474374280

L'alimentation en eau potable à Germagnat

L'ancienne commune de Germagnat était alimentée en eau potable à partir de la ressource communale, source de la Sablière à la Chanaz.

Après la fusion opérée avec l'ex-commune de Chavannes sur Suran, Germagnat a été intégrée de facto au territoire de l'ancien Syndicat des Eaux Ain Suran Reverment.

Il a été décidé de raccorder le réseau de distribution d'eau potable de Germagnat à celui de Corveissiat via Arnans et Cuvergnat. Cela permet une alimentation à partir de la ressource syndicale de Conflans, plus fiable tant quantitativement que qualitativement.

Les travaux sont réalisés en plusieurs phases :

- En 2020 : liaison Cuvergnat/Germagnat (2600 mètres linéaires ; coût 311 000 € HT)
- 2020/2021 : liaison artère principale DN400/ Station d'Arnans (2000 mètres linéaires ; coût 285 000 € HT)
- 2022/2023 : renforcement et réhabilitation de la station de pompage d'Arnans (127 000 € HT) et liaison Arnans/Cuvergnat (2800 mètres linéaires; 436000 € HT)

En raison de la sécheresse de 2022, Germagnat historique est alimenté depuis juillet à partir du réseau d'Arnans grâce à une modification temporaire du fonctionnement de la station de pompage existante.

L'eau consommée provient donc de Conflans, et celle de la source de la Sablière a été récupérée et alimente la fontaine de la Sablière mise en place par les membres de la Commission Fontaines.

Michel Beraudier. Syndicat de distribution d'eau potable **Bresse-Suran-Reverment**



Campagne de sensibilisation élagage

L'AMF 01, Association des Maires du Département de l'Ain a signé, en mars 2022, une charte avec Orange afin d'améliorer le processus d'élagage aux abords des lignes sur le département.

La commune, en lien avec l'opérateur, souhaite sensibiliser et alerter les propriétaires sur l'importance de l'entretien régulier de la végétation aux abords des lignes téléphoniques, et leur rappeler leurs responsabilités.

Une visite de la commune a eu lieu avec des techniciens d'Orange en octobre, et certaines zones semblent particulièrement concernées. En cas de vent violent ou autres intempéries, les arbres peuvent tomber sur les lignes et provoquer des pannes préjudiciables pour les habitants.

La prévention est donc importante.

À ce titre, une campagne de communication a été lancée sur la commune (distribution de courriers, affichage sur les panneaux dans les hameaux, parution sur les réseaux sociaux et sur le site de la commune www.nivigne-et-suran.fr).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ; nous serons le lien entre les propriétaires et l'opérateur.

Corinne Bernigaud



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Les nuisances sonores : extraits de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 www.ain.gouv.fr/arretes-prefectoraux-a1009.html

Chantiers, professionnels:

Article 16 : Tous les travaux susceptibles d'être sources de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits:

- Tous les jours de la semaine de 20h à 7h
- Toute la journée des dimanches et jours fériés excepté les interventions d'utilité publique en urgence.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par l'autorité compétente s'il s'avère

indispensable que les travaux d'immeubles d'habitation, de considérés soient effectués en leurs dépendances et de leurs dehors des périodes autorisées. abords, doivent prendre toutes L'arrêté (indiquant la durée des travaux, voisinage soit gêné par les bruits leurs horaires et les coordonnées répétés et intempestifs émanant du responsable), devra être de leur comportement, de leur affiché par le maître d'ouvrage activité, des appareils tels que de façon visible sur les lieux du appareils ménagers, dispositifs chantier durant toute la durée des travaux.

Propriétés privées, particuliers : utilisateurs de locaux privés,

portant dérogation précautions pour éviter que le de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et travaux qu'ils Article 14: Les occupants et les effectuent (liste non exhaustive).

On entend dire souvent qu'il est permis de faire la fête jusqu'à 22h. Si l'on se réfère aux articles du Code de la santé publique et au Code pénal, il n'existe pas de plage horaire autorisant le tapage nocturne. Donc si vous voulez faire la fête, pensez à prévenir vos voisins!

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : 8h à 12h / 14h à 19h30

- Les samedis : 9h à 12h / 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

L'ambroisie

Comme chaque année à l'automne, l'ambroisie fait l'objet d'un bilan national. Agir contre l'expansion de cette plante annuelle et invasive reste un enjeu majeur de santé publique et requiert l'implication de tous. Pour cela, chacun doit être en mesure de l'identifier. Des fiches de reconnaissance sont disponibles en mairie et vous aideront lors de vos promenades.

Que faire si j'en vois?

- Sur ma propriété : je l'arrache

- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache

- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup :

je signale la zone infestée :

www.signalement-ambroisie.fr

Application mobile : Signalement-ambroisie E-mail: contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone: 0 972 376 888

et/ou j'en informe la mairie locale qui dépêchera le référent communal.





Comité consultatif Culture, Patrimoine et Périscolaire

Culture

Le fil rouge de la saison 2021-2022 à la médiathèque a été "les femmes" : après un lancement de saison avec l'exposition de portraits "Vieille Moi Jamais" de la Dieselle Compagnie, nous avons terminé l'année avec les magnifiques peintures de Valérie Guret qui nous a présenté ses femmes d'exception.

Les enfants, eux, ont pu créer des décorations à Halloween, cuisiner des sablés à Noël, fabriquer une boite-lapin à Pâques et dessiner leur plus beau poisson pour un concours de dessins en avril.

Le tout ponctué par l'exposition de photographies

Artisans en Revermont par le Photo Club Suranais, des tables thématiques sur l'amour ou le jardin et le festival du Court Métrage qui nous a une nouvelle fois présenté une très belle programmation.

La nouveauté de cette année a été la présentation, par les bibliothécaires volontaires s'occupant des achats, des dernières acquisitions de la médiathèque. Une initiative très appréciée par les lecteurs qui sera à nouveau proposée après les prochaines campagnes d'achats.

Pour la saison 2022-2023, retrouvez le programme sur la page FaceBook de la médiathèque, sur le site de la commune ou à la médiathèque, en format papier, à venir chercher pendant les permanences. le lundi et le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

La commission culture, de son côté, a programmé "Histoires pressées", de la Dieselle Compagnie, le 7 mai ; un spectacle qui a su plaire à un public de tous âges. La commission est heureuse d'avoir également lancé le dispositif "Et si on sortait ensemble ?". Il s'agit de sorties culturelles en covoiturage, proposées à tous. Les objectifs poursuivis sont de créer une dynamique pour faciliter l'accès à la culture, de créer du lien et de partager des moments conviviaux.

Un partenariat a été mis en place avec le théâtre de Bourg en Bresse qui nous fait bénéficier de tarifs préférentiels. Les 5 spectacles programmés entre janvier et mai 2022 ont rencontré un vif succès avec une douzaine de covoitureurs par sortie.

Encouragés par cette belle réussite et par l'enthousiasme des participants, nous proposons de renouveler l'expérience pour la saison 2023.

6 sorties au théâtre de Bourg en Bresse ont été programmées jusqu'en avril 2023, en attendant la présentation de la 2ème partie de saison (voir programme ci-dessous).

L'ambition est aussi de diversifier les propositions de sorties vers d'autres destinations. Ainsi une visite groupée du musée de la Résistance a été organisée le 12 novembre 2022.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions de sorties que nous pourrons organiser ensemble (concerts, évènements sportifs, visites...).

Pour vous inscrire aux sorties proposées ou pour toute suggestion, une seule adresse : culture@nivigne-et-suran.fr

Pour la nouvelle saison, la commission propose un autre rendez-vous régulier aux habitants : "Contes en famille". À la fin des vacances de la Toussaint, des vacances d'hiver et des vacances de printemps, un spectacle tout public sera présenté à la salle polyvalente de Chavannes.

C'est ainsi que nous avons pu assister à une représentation de "Musiques parlantes et mots chantants" de Ti'Pierre le 6 novembre dernier.

Les prochaines dates sont :

- "Tombé sur un livre" avec le clown Patatruc, le dimanche 19 février 2023,
- "Ca fond fable écologique, déjantée et burlesque" des Clowns Tisseuses et Cie, le dimanche 23 avril 2023. Des moments partagés pour terminer les vacances sur une note joyeuse qui, nous l'espérons, sauront ravir le plus grand nombre.

Patrimoine

Cette année, les membres de la commission patrimoine ont participé à plusieurs corvées pour le nettoyage des socles des croix du Combillon et du Clapay. Cela a permis de mettre encore plus en valeur les nouvelles croix installées l'année dernière.

La croix et la fontaine de Dhuys ont été elles aussi nettoyées, pour, à leur tour, retrouver un nouvel éclat. La croix du cimetière de Chavannes, quant à elle, a été restaurée.

Voir le dossier sur les croix, p. 28

Pour les journées du patrimoine, les deux églises de nos villages ont été ouvertes au public le dimanche 18 septembre, avec une visite quidée pour celle de Germagnat.

La commission réfléchit pour proposer une exposition lors des Journées de l'année prochaine.

Enfin, le travail sur l'inventaire du patrimoine de la commune se poursuit.

Périscolaire

Les élèves inscrits aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont terminé l'année scolaire 2021-2022 par deux activités : dessin avec Gaëlle Poupon et peinture sur verre avec Christelle Lagarde.

Pour cette nouvelle année, les enfants étant plus nombreux à s'être inscrits, la commission a créé trois groupes, selon les âges. Les enfants changeront donc d'atelier chaque trimestre et pourront découvrir ainsi trois nouvelles activités :



- chant, avec Christelle Lagarde, qui leur permettra d'apprendre à respirer, à s'écouter et à être avec le groupe;
- poterie, avec Gaëlle Poupon pour développer la motricité fine et le sens artistique des enfants ;
- "Raconte-moi le chien", du programme PECCRAM, avec Laurence Pluche. Ce programme national d'éducation à la connaissance du chien et aux risques d'accidents par morsure favorise la relation entre l'enfant et le chien.

La commission périscolaire est heureuse d'avoir pu, une nouvelle fois, trouver des activités variées permettant aux enfants d'explorer des univers différents et d'acquérir des compétences diversifiées.



Pour le comité consultatif en charge de la Culture, du Patrimoine et du Périscolaire, Céline Helleringer, Virginie Meuzy et Stéphane Moreau

École

Cette année, les classes de CEI/CE2 et de CM1/CM2 de notre école ont pu partir en voyage scolaire.

Les destinations, le château du Clos-Lucé et le parc du Futuroscope, ont été choisies pour leurs atouts exceptionnels permettant d'appréhender les évolutions techniques et scientifiques dans un contexte historique et artistique.

Le voyage s'est déroulé les 20, 21 et 22 juin. Mais ce projet de voyage axé principalement sur les relations permanentes entre l'art, la technique et l'histoire $\, \alpha \,$ servi de fil rouge pour le travail des élèves en classe.

Ce séjour découverte a été, pour les élèves, l'occasion de vivre un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité. L'étonnement que provoque la découverte d'un "ailleurs", à la fois géographique et temporel, est autant d'occasions d'interroger (et de s'interroger), de comprendre et de communiquer.

Notre chemin a débuté au château du Clos Lucé où la quide Mathurine, la cuisinière de Léonard de Vinci, nous a raconté la vie de son maître, et dans le Parc Leonardo da Vinci pour une visite pleine d'anecdotes.

Notre séjour s'est poursuivi au Futuroscope de Poitiers où les enfants sont partis à la découverte de l'infiniment grand comme les travaux de Léonard de Vinci le pressentaient.

Le budget total du projet indique un coût par participant de 248€ qui a été pris en charge de la manière suivante : le Sou des Écoles a versé 80€ par enfant, les municipalités ont contribué au coût à hauteur de 80€ par enfant également et la coopérative scolaire de l'école a participé pour un montant global de 792€. La dépense pour les familles a été de 70€ par élève.

Nous remercions vivement le Sou des Écoles ainsi que les municipalités de Nivigne et Suran et de Pouillat pour leur soutien financier.

Pour que ce voyage soit possible, il a également fallu que nous trouvions des accompagnateurs. Ce sont donc 2 parents d'élèves et une infirmière, élue de la commune, qui sont venus compléter l'équipe des 3 enseignants pour l'encadrement des 45 élèves. Un grand merci à eux, pour leur disponibilité et leur engagement auprès des enfants.

Céline Helleringer, Eugène Médina



La parole aux élèves

J'ai adoré les chambres du Futuroscope et le restaurant. **Julia**

J'ai bien aimé Chasseurs de tornades et le restaurant. Erina

Le Futuroscope : c'était génial ! Chasseur de tornades c'était super, sans parler du Clos Lucé qui était génial!!! Et Objectif Mars aussi !!! Noé

J'ai adoré quand on était dans la chambre et quand on est allé à l'hôtel. Laura

J'ai bien aimé le Futuroscope dans les attractions suivantes : Chasseur de tornades et Objectif Mars. Séléna

J'ai adoré les attractions et surtout Objectif Mars, mais aussi les restaurants. C'était bien! Estebane

J'ai bien aimé l'hôtel car j'étais avec Laura, Dalia et Séléna. **Sasha**

Moi, j'ai adoré Dynamique et Les cinq continents. Lou-Ann

Au Futuroscope, j'ai adoré Objectif Mars. Mélissa

Au Futuroscope, c'était trop bien! J'ai eu des souvenirs extraordinaires! Comme Objectif Mars, Chasseurs de tornades, etc. Bref, c'était trop bien. Luc

J'ai adoré passer du temps au Futuroscope avec mes amis. Nous avons bien rigolé. Nous avons passé de superbes moments. Mon top 3 des meilleures attractions: Chasseurs de tornades, La Vienne dynamique, les Lapins Crétins. Chaïma

Nous avons passé un agréable moment au Futuroscope. Mes attractions préférées ont été Chasseurs de tornades, les Lapins Crétins, l'Age de Glace. J'ai adoré. Marion

Au Futuroscope, j'ai adoré Objectif Mars. Emma

Un soir, il y a eu un orage. Le reste était trop bien. Il y avait beaucoup de choses dans le magasin. Mathias

J'ai adoré le Futuroscope avec mes amis. Mes attractions préférées ont été : Chasseurs de tornades et l'Age de Glace. J'ai adoré. **Mélinda**

Ce que j'ai préféré au Futuroscope c'est l'attraction Les cinq continents. Enora

Il y avait un restaurant à côté de l'hôtel. On a fait toutes les attractions. Un soir, il y a eu un orage. Aymon

Le Futuroscope c'était bien pour la nourriture, pour les manèges et pour le spectacle. Simon

J'ai bien aimé l'attraction Objectif Mars. Méline

C'était très bien. Alix

On a vu un spectacle! Ethan G.

Au Futuroscope, c'était trop bien, toutes les attractions étaient en 3D ou en 4D. Rémi

Ce voyage était super. J'ai absolument voulu faire Objectif Mars mais je n'aurais pas dû. Sinon, mon attraction préférée est La machine à remonter le temps des Lapins Crétins. Ethan C.

J'ai bien aimé les cinq continents! Nina

J'ai tout aimé, même si je n'ai pas fait beaucoup d'attractions, et je remercie ceux qui nous ont aidé à aller au Futuroscope. Yan



Hommage à André Gagneux

Mais qui demain, se souviendra?

À Chavannes, une cérémonie particulièrement émouvante s'est déroulée ce 8 mai 2022 devant le monument aux morts pour honorer la mémoire d'André GAGNEUX, dont le nom figure sur notre stèle, en présence des fils de Paul Gagneux, frère d'André.

Arrêté le 12 avril 1944 et déporté en Allemagne, il ne reviendra pas, et son destin n'a jamais été éclairci...

En ce début d'année 2022, un appel téléphonique de M. Patrick LANGELIN, bénévole pour la coupole de Saint Omer (dans le Pas de Calais) nous indique que la dépouille d'André GAGNEUX vient d'être retrouvée dans une fosse commune près du village de Münchehof en Allemagne, où trois déportés ont pu être identifiés (3 sur 11 présents) grâce aux travaux de collégiens motivés et de leur professeur du collège du Seesen. Trois stèles, trois monuments funéraires ont été érigés et une cérémonie a eu lieu en Allemagne le 10 avril 2022 en présence des familles des déportés qui ont pu se déplacer, des autorités allemandes et des bénévoles qui ont participé à l'écriture de l'ouvrage : "les 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora".

La coupole, aujourd'hui centre d'histoire et de mémoire, a réhabilité la première base souterraine allemande fusée V2 (gigantesque bunker qui devait procéder au lancement des fusées V2 sur Londres).

Le camp de Mittelbau-Dora, camp d'extermination par le travail, est une usine souterraine, nichée dans une mine, où l'Allemagne Nazie fabriquait des fusées V2 dans le but d'anéantir l'Angleterre.

"Pas d'eau, pas de sanitaire, pas d'aération. Les déportés vivaient directement dans les tunnels aux murs suintants. Ils étaient là juste pour travailler et mourir".

Ce camp de travail a vu passer 60 000 déportés. Le tiers n'est pas revenu (22 nationalités). Sur les 9 000 venus de France, 5 000 y sont morts.

La mémoire de ce camp fut longtemps étouffée, car à la libération, Américains et Soviétiques "récupèrent" les scientifiques et ingénieurs Nazis de Mittelbau-Dora pour poursuivre les recherches scientifiques et mettre au point des lanceurs spatiaux tel le programme Appolo.





À Chavannes

En juin 43, des jeunes du village sont requis pour le STO, la loi du 16 février 1943 prévoit un service de travail obligatoire pour les jeunes gens nés entre 1920 et 1922.

Les réfractaires se réfugient dans la montagne de Nivigne qui domine Chavannes et organisent un groupe de maquisards. La responsabilité du camp est confiée à Claude Perrin-Sassis, alias "Mantin", officier issu de Saint Cyr.

Le 7 avril 1944 débute l'opération Frühling ("Printemps"). L'objectif des Nazis est de neutraliser les maquis du sud du Jura et du nord de l'Ain : 4000 soldats allemands, avec l'appui de la Gestapo et la Milice, investissent la région. Les groupes armés des résistants refusent le combat et mènent des opérations de guérilla.

Les représailles contre la population s'intensifient le 12 avril 1944, une unité composée de SS et de miliciens investit Chavannes en milieu de matinée. Elle rassemble la population sur la place de la mairie, brûle plusieurs maisons et arrête plusieurs hommes, des jeunes pour la plupart dont André Gagneux.

Extrait de l'ouvrage "Les 9 000 déportés de France de Mittelbau-Dora"

Gagneux André - Matricule 49 830 à Mittlebau-Dora

"Le 24 février 1905, Marie Voiturier, épouse de Jules Gagneux, donne naissance à Chavannes sur Suran (Ain) à un fils prénommé André. Célibataire, artisan boulanger, ce dernier n'a pas quitté sa commune natale où il est arrêté le 12 avril 1944 et sa maison est incendiée.

Avec les six autres personnes arrêtées, il est emmené à la boulangerie GAGNEUX pour interrogatoire. Si quatre hommes sont libérés, André Gagneux, son cousin Jean Voiturier (matricule 49 827) et Léon Varéon (matricule 49 816) sont gardés par les Allemands qui les conduisent à la prison Montluc puis au camp de rassemblement de Compiègne-Royallieu (Frontstalag 122).

Le 12 mai, avec plus de 160 habitants de l'Ain, tous arrêtés entre le 15 mars et le 14 avril lors des opérations de représailles qui frappent durement la région pen-

dant ce dernier printemps de guerre, André Gagneux embarque dans un des wagons à bestiaux. Après 3 jours, il parvient, avec 2 073 prisonniers, au camp de Buchenwald (où il reçoit le matricule 49 830). Lorsqu'ils arrivent, seulement 2051 d'entre eux sont enregistrés (22 seraient décédés pendant le transport)

C'est quantitativement le convoi le plus important parti de France en direction de ce camp de concentration.

André Gagneux est envoyé le 6 juin à Wieda, village de la vallée du sud du Harz, où est installée la SS Baubrigade III, dont l'objectif est la construction de Helmtalbahn, une nouvelle ligne ferroviaire, avec 699 des 2051 arrivés avec lui à Buchenwald le 14 mai. Le commandant de ce camp ayant été jugé trop laxiste par les SS, il est arrêté le 30 juillet 1944 et en conséquence, les 1000 détenus de Wieda sont conduits au tunnel de Dora, où, d'après les témoignages de son cousin Jean Voiturier, André Gagneux travaille à la soudure à l'électrode sur les V1. Logé au Block 135, il est employé au Kommando 161 quand il effectue un séjour au Revier entre le 13 et le 20 novembre 1944. C'est encore ensemble qu'ils embarquent au début du mois d'avril 1945 dans des wagons qui vont errer plusieurs jours dans le Harz.

Le tracé d'André Gagneux se perd alors, Jean Voiturier indiquant ne plus l'avoir revu après qu'ils ont été descendus de wagons, peu avant leur libération par les troupes américaines à Münchehoff. Rentré en France au début du mois de mai, Jean Voiturier communique ces renseignements à la famille d'André et le 15 mai, Maurice Gagneux, contrôleur PTT à Lyon, écrit au ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés au nom de ses frères et sœurs pour demander des nouvelles de son frère André en indiquant les éléments donnés par son cousin Jean. Le destin d'André Gagneux ne pourra être éclairci et le 15 novembre 1946, le tribunal civil de Bourg en Bresse déclare constant son décès et en fixe la date au 29 avril 1946. C'est en réalité celle à laquelle un acte de disparition a été adressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, sur lequel était inscrite la date du 11 avril 1945, jour où Jean Voiturier pense avoir vu son cousin pour la dernière fois."

Dossier

Les croix dans nos villages, patrimoine local et culturel

Les croix sont encore nombreuses sur la commune de Nivigne et Suran et se montrent partout bien visibles sur les hauteurs, aux carrefours, sur les chemins et à l'entrée des villages et des hameaux.

Les plus anciennes, souvent faites en bois, érigées au Moyen Âge par un peuple intensément croyant, ont disparu par la faute du temps et de la Révolution qui les faisait détruire. Dans notre région, le directoire de Bourg intima l'ordre aux agents municipaux "de faire ôter tous les signes extérieurs de quelques cultes qu'ils soient, placés et élevés dans les communes". Après la Révolution, l'Église entreprit de rassembler ses fidèles et de "les reprendre en main". Elle instaura des "missions". Dans les paroisses, elle organisait

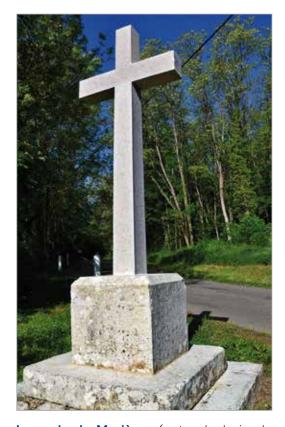
des prêches, des processions, des offices supplémentaires pour rassembler les chrétiens. Des prédicateurs venaient raffermir la foi des paroissiens, malmenée au cours des années précédentes. En souvenir, une croix de Mission était érigée et la date de ce grand évènement était gravée sur son socle. Nous en retrouvons une au croisement de Lasserra. Les plus anciennes croix de la commune remontent au XVIIe ou XVIIIe siècle.



La croix de Corcelles se trouve en terrain privé. C'est une croix sobre, tous les éléments sont de section cylindrique. Le tout repose sur un socle étroit. Il n'y a aucune indication ni date.



La croix du Combillon, située au carrefour de la route départementale et de la route montant à Ceillat et Rosy, a été récemment remplacée et ressemble à la croix de Morières. Elle est posée sur un socle massif daté de 1840, avec quelques marches, et affiche une grande simplicité.

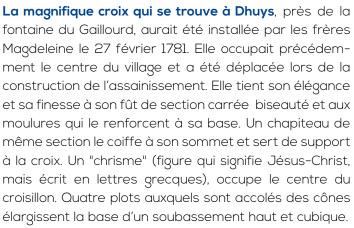


La croix de Morières (entre le bois du Clapay et Chavannes) : cette croix de chemin a été récemment refaite. Elle est très simple, repose sur un socle massif en forme de cube, réhaussé de deux marches. Sur son socle est gravée "1873 - CHAMARD curé" en façade, et "ROJAT" (nom d'une famille de Chavannes) sur le bord de la face opposée. Est-ce un don ou une croix de Mission?

Les croix dans nos villages











La croix du cimetière de Chavannes se présente comme le symbole hautement affiché du pardon des péchés des hommes et de la promesse du salut éternel. Sa base carrée modeste supporte un fût carré dont les arêtes sont chanfreinées. ce qui affine son allure. Il se termine par une petite corniche moulurée malheureusement endommagée. Les arêtes des branches de la croix de section carrée sont également chanfreinées. Elle a été bénie en même temps que le cimetière le 6 octobre 1816.



Ci-contre : la croix de Rosy a été érigée par le Baron de Sylans à l'entrée de son domaine en 1894. Les branches du croisillon se terminent en trèfle à la mode de Savoie.



Dossier





La croix du cimetière de Germagnat fait face à la stèle de la tombe du curé De Petro venu d'Italie. En effet, après la Révolution, les paroisses françaises manquaient de prêtres et faisaient appel au clergé italien. La croix, en fer forgé, au bas de laquelle deux anges veillent sur le cimetière, repose sur un socle de pierre, en forme de petit autel.



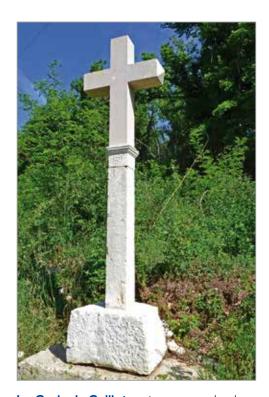




La croix du Raisonnier, entre Germagnat et Lasserra, était censée assurer la protection de ces deux villages. Son piédestal est massif, le fût élancé de section carrée sur toute la hauteur se termine par une petite corniche qui supporte la croix. Celleci a peut-être été édifiée pour protéger les deux bourgs contre les épidémies. La peste, entre autres, avait totalement détruit le village de Samona (tout proche) au XIVe siècle.

Ci-contre : la croix de Lasserra se dresse sobrement sur le bord de la route nationale à l'entrée du chemin qui mène au bourg. Son socle est à demi enterré sous le goudron et porte la mention "Mission de 1844". Au-dessus, un fût de section carrée et renflé à sa base supporte une croix de fer forgé. Au centre de son croisillon on distingue la couronne d'épines du Christ et le Christ en croix. En-dessous figure le monogramme de Jésus : IHS ; ce sont, transcrites en lettres latines, les trois premières lettres du nom Jésus, en grec. Une croix riche en symboles.

Les croix dans nos villages



La Croix de Ceillat se trouve sur le chemin reliant à travers bois Ceillat et Rosy. La croix paraît de facture plus récente que le fût. Celui-ci se termine par une petite corniche en saillie moulurée, au-dessous de laquelle, en façade, un nom est inscrit : Charlod Dérognat, suivi des lettres ARD. Une famille de notaires de la région portait ce nom. Sous le côté droit de la corniche, une date: 1766 et, sous le côté gauche, une autre: 1821, suivie d'un prénom, Jean, et de lettres maladroitement gravées : Gaill. N'ayant pas de place pour écrire la suite de son nom, le graveur a terminé les dernières lettres "ARD" de Gaillard) en façade! Peut-être s'agit-il de l'auteur de la réfection.



À Germagnat, la croix que l'on voit sur la place de l'église date de 1783. Ce n'est pas une croix de village mais la croix du cimetière qui se trouvait alors autour de l'église et que l'on a déplacé en dehors du village en 1855. Elle est formée d'une colonne cylindrique raccommodée par des attaches de fer après. sans doute, sa destruction à la Révolution. Une petite corniche cylindrique la sépare de la croix ; le socle est caractéristique de l'architecture baroque.

Les croix des carrefours

Les carrefours, lieux souvent éloignés des habitations, lieux de rencontre, bonnes ou mauvaises, suscitaient crainte et appréhension. Une croix dressée bien en évidence rassurait par sa présence le voyageur solitaire. Après leur disparition, un lieu-dit garde encore parfois le souvenir de leur présence.



Au carrefour des routes de Germagnat, Toulongeon et La Chanaz, à son ancien emplacement, le lieu-dit se nomme "Pré de la Croix". L'ancienne croix a été remplacée par une autre en bois implantée sur une hauteur en 1960, puis rénovée en 1982 et 2020.

Dans notre monde d'aujourd'hui, les croix nous parlent-elles ? Ont-elles encore leur place ? Leur présence insistante ne fait-elle pas revivre, avec leurs croyances, leurs espoirs, leurs peurs et même leurs superstitions, nos prédécesseurs qui s'en remettaient à elles pour supporter et accepter la dureté de leur vie ?

Nos mentalités ont évolué, mais il est profitable de garder ces témoins des générations qui ont aménagé notre cadre de vie.

Les garder, les consolider, les nettoyer n'est pas un acte de foi, il est une façon de rendre hommage à nos ancêtres et de perpétuer leur souvenir.

René et Gérard Borrel

Dossier

La forêt, hum quel bonheur...

Je marche à l'ombre de ces arbres majestueux, il fait une douce fraicheur, les rayons du soleil font de petites percées... Oh! J'ai dérangé un écureuil, il monte précipitamment le tronc d'un grand chêne. L'ambiance est calme, seul le chant des oiseaux berce mes oreilles, je me promène dans la nature, la vraie.

Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois, Dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois, Dans votre solitude où je rentre en moi-même, Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime!

Victor Hugo



La forêt a ce don de pouvoir apporter calme et repos à notre esprit, l'air y est pur et sain. Mais cette forêt, il faut en prendre soin, il faut la respecter, il faut la connaître pour l'apprécier à sa juste valeur. Face à la pollution destructrice, aux modifications climatiques, à l'urbanisation galopante, à l'ampleur des mesures à prendre pour allier intelligemment écologie et écono-

mie, la forêt est notre salut. La forêt représente en France un tiers du territoire dont les deux tiers appartiennent à des propriétaires privés.

Ce petit dossier se propose de vous la faire découvrir et de vous la faire aimer. Désormais, vous ne la verrez plus avec les mêmes yeux et vous lui serez reconnaissants pour tous ces bienfaits.

QU'EST-CE QU'UNE FORÊT ?

La forêt est un grand espace, d'au moins 50 ares(1) (5 000 m2), peuplé d'arbres, où vivent de nombreux animaux et plantes. On distingue 3 grandes dimensions de la forêt, toutes indispensables : environnementale, car la forêt est un réservoir de biodiversité, sociétale, car c'est un lieu de vie où l'on travaille, où l'on habite et où l'on s'y retrouve dans des moments de loisirs, et économique, car elle produit des ressources renouvelables telles que le bois. La forêt peut être issue de la régénération naturelle des arbres (par la germination des graines tombées au sol), de l'intervention raisonnée de l'homme (par des coupes sélectives et le reboisement) ou d'un mélange des deux

UNE FORÊT FRANÇAISE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION



La france se situe au 4° rang des domaines forestiers les plus vastes de l'Union Européenne, après la Finlande, la Suede et l'Espagne(8)

La forêt de métropole absorbe 15%(10) des émissions annuelles de carbone françaises.

Elle participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique

La forêt

La forêt de Nivigne et Suran

La forêt de Nivigne et Suran (1300 ha sur une surface communale de 3034 ha) se situe dans l'Ain sur les premiers contreforts du Jura, chaînons orientés Nord-Sud du massif du Revermont. Elle est composée en majorité de taillis de chênes pubescents et chênes sessiles. Les plantations résineuses représentent environ 90 ha, essentiellement des épicéas, mais aussi des pins noirs d'Autriche et des sapins Norman.

Les enjeux de production sont faibles. Ils sont locaux pour l'accueil et le paysage. Concernant la biodiversité, 11 ha présentent un enjeu reconnu. Il s'agit de trois microsites (la Crête de Montmerle, le bois du Clapay et le Mont de Germagnat) classés en site "Natura 2000 - Revermont et Gorges de l'Ain". Dans son ensemble, ce site est concerné par la procédure Natura 2000 essentiellement du fait de la présence de pelouses sèches à orchidées. Deux autres zones dites "pelouses sèches du Bois de Chavannes et pelouses sèches de Toulongeon" sont des zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique de type 1.



Un peu d'histoire

Au cœur de la société féodale, en 1291, Philippe Le Bel édicte une ordonnance qui définit pour la première fois le rôle des maîtres des eaux et forêts. Les fonctionnaires royaux prennent le pas sur les baillis seigneuriaux, et les premières bases d'une administration dédiée sont posées. Plus tard, Colbert s'intéressera à la forêt et à ses ressources. Puis, sous le Roi Soleil en 1669, l'administration forestière est renforcée. L'ordonnance qu'il signe demeurera en vigueur pendant un siècle et demi et inspirera fortement le code forestier de 1827, qui, sous une forme amendée, existe toujours actuellement. Dès cette époque, trois catégories de forêts sont distinguées :

- les forêts domaniales (anciennes forêts royales),
- les bois communaux.
- les bois privés.

Dossier

En 1965, le gouvernement crée l'Office National des Forêts (ONF), pour relancer une dynamique et lui donne des moyens financiers.

Dans le Revermont, de la période féodale jusqu'à la Révolution, la forêt est contrôlée par les pouvoirs seigneurial et religieux. Le droit de faire du charbon et le nourrissage des porcs est très réglementé.

Après la Révolution, la forêt sera mise à rude épreuve :

- la culture intensive de la vigne prend une place très importante sur les versants ensoleillés,
- le buis est un bois très recherché pour les tourneries. Les montagnes du Revermont sont alors pelées.

Actuellement, le Revermont n'a peut-être jamais été aussi boisé. Il y a 23 600 ha de forêt qui représentent 54% de la surface du territoire. Seulement 6 334 ha sont publics et deux forêts domaniales existent, la forêt de la Rousse et celle de Coisia.

Pour les anciennes entités communales, la superficie de Chavannes est de 2 150 ha, dont 454 ha de forêt communale, auxquels s'ajoutent les landes et la forêt privée ; Germagnat, 950 ha dont 127 ha de forêt communale.

LA FORET : LIEU DE VIE D'UNE COMMUNAUTE D'ETRES VIVANTS

La forêt est un écosystème complexe où se rencontrent le monde animal, le monde végétal et le monde minéral (sol et eau).



UE ARBRE EST UN MONDE

Organisme vivant, l'arbre sert de nichoir aux oiseaux et accueille toutes sortes d'animaux, des insectes aux petits mammifères. Pour d'autres espèces c'est aussi un garde-manger, aussi bien en surface que sous l'écorce. Les forêts font ainsi partie des écosystèmes les plus riches de la planète : elles abritent plus de la moitié(7) des animaux et des plantes terrestres du monde. Les protéger c'est agir pour la conservation de cette diversité biologique

Les arbres forment un écosystème qui modère les températures extrêmes, froides ou chaudes, emmagasine de grandes quantités d'eau et augmente l'humidité atmosphérique. Dans un tel environnement, les arbres peuvent vivre en sécurité et connaître une grande longévité. Pour maintenir cet idéal, la communauté arboricole doit à tout prix perdurer. Si chaque individu ne s'occupait que de lui-même, nombre d'entre eux n'atteindraient jamais un grand âge. En mélangeant les âges et les essences, votre bois forme un ensemble vivant, une forêt plus résistante aux organismes agresseurs mais aussi aux vents et

à la sécheresse. Cela s'appelle "la futaie irrégulière". Les arbres se soutiennent et approvisionnent en éléments nutritifs les individus malades jusqu'à ce qu'ils se rétablissent, tel que l'a présenté Peter Wohlleben dans ses ouvrages qui ne font pas encore consensus scientifique. Par contre, les preuves scientifiques des atouts de la futaie irrégulière ne sont plus à démontrer.

Ces phénomènes s'observent uniquement dans les forêts naturelles. Les forêts plantées, comme le sont la plupart des forêts de résineux, peinent à se consti-





La forêt

tuer en réseau car leurs racines sont souvent endommagées lors de la plantation.

Cela veut donc dire que les arbres communiquent entre eux. Soyons-en persuadés, et de plusieurs façons.

Tout d'abord **par les racines**. Celles-ci s'étendent sur une surface qui dépasse de plus du double l'envergure de la couronne ; il en résulte un entrelacement des ramifications souterraines qui crée autant de points de contact et d'échange entre les individus. Les champignons sont là également pour parfaire ce lien; le réseau des filaments qu'ils développent dans le sol est d'une densité surprenante.

Ils communiquent également par les odeurs. Ils émettent des substances odorantes par les feuilles, qui sont fabriquées en fonction de l'objectif à atteindre. Par exemple : les chenilles attaquent un chêne, celui-ci envoie des tanins amers et toxiques dans son écorce et dans ses feuilles. L'information descend dans les racines qui alertent ses congénères. Les odeurs peuvent servir également, comme le font les arbres fruitiers, les saules et les châtaigniers par l'intermédiaire de leurs fleurs, pour attirer les abeilles qui viennent butiner et en même temps polliniser.

Un autre mode de communication se fait **par les** vibrations.

La forêt ne se contente pas d'utiliser les ressources de la nature en sa faveur. Elle rend aussi de précieux services à son écosystème.

La forêt préserve l'eau...

Les arbres agissent comme de véritables éponges. lls sont capables d'absorber six fois plus d'eau qu'une simple parcelle d'herbe de surface égale. Toute la pluie ne parvient pas au sol : une partie est captée par les feuilles. Le reste s'égoutte jusqu'au sol et l'eau est ainsi filtrée et purifiée.

Par ailleurs, en absorbant de grands volumes d'eau, les forêts limitent l'érosion des sols et captent une partie des fortes pluies qui peuvent provoquer crues et glissements de terrain.

... et l'air!

Grâce aux forêts, nous respirons mieux. Lors du processus de photosynthèse, l'arbre absorbe du dioxyde de carbone et rejette de l'oxygène. Ainsi, les forêts constituent de gigantesques puits de carbone. En France, avec près de 70 millions de tonnes de dioxyde de carbone stockés et piégés chaque année dans l'atmosphère, la forêt participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

La forêt participe aussi à la purification de l'air en filtrant les poussières et les pollutions microbiennes issues de l'activité industrielle. La vitalité de la forêt est un indicateur de santé.



Dossier



La gestion actuelle des forêts

Elle a connu bien des vicissitudes au XXº siècle mais, depuis plus d'une trentaine d'années, elle connaît un intérêt plus vif, en grande partie grâce aux mouvements de défense de l'environnement. On a en effet pris conscience que la gestion traditionnelle des forêts, avec un mélange d'arbres, de tailles et d'âges différents, offrait les conditions nécessaires à la survie de nombreux oiseaux, insectes, mammifères, plantes et champignons. Les réserves forestières sont très importantes à ce titre. Dans l'Ain, le secteur Bresse-Dombes-Revermont-Val de Saône, tout le territoire qui se trouve à l'ouest de la rivière d'Ain, donc sans le Bugey, la forêt représente 20% de la surface. Ce chiffre peut atteindre 60% dans quelques communes de la partie montagneuse de l'Ain.

Très utile par ses services (qualité des paysages, filtration de l'eau, protection des sols, stockage de carbone, espaces de loisirs...), cette forêt joue également un rôle économique important par la production du bois d'œuvre, du bois énergie et approvisionne une filière locale composée de scieries, d'entreprises de

construction et d'ameublement. Au total, ce sont plus de 2000 emplois directement liés à la filière bois sur ce territoire.

La forêt française est sous-exploitée

Elle devrait se porter encore mieux si elle était moins morcelée et mieux entretenue. On sait que la forêt de notre région est majoritairement privée et très morcelée. Cette dispersion des propriétaires et de leurs parcelles est un frein majeur à la gestion des bois et forêts et à la mobilisation des produits d'exploitation. Aussi fou que cela puisse paraître, un nombre certain de propriétaires ne savent pas qu'ils sont propriétaires d'une parcelle, ou sont incapables de la situer correctement. Dans ces conditions, il est impossible de mettre en place une gestion durable et raisonnée.

Dans cette partie de forêt dont on parle, il y a 32000 propriétaires de bois, dont 6500 entre 1 et 4 ha et **23 000 de moins de 1 ha**. La solution du partage équitable lors de l'héritage conduit à la création d'indivisions, accentuant le phénomène de morcelle-

La forêt

ment et décuple les inconvénients qui y sont liés. S'il existe une bonne entente entre indivisaires, la création d'un **groupement forestier familial** constitue une très bonne solution car chacun bénéficie de parts en contrepartie de la valeur de ses apports. Ces parts restent facilement transmissibles (c'est le fonctionnement d'une SCI).

Sinon, les solutions pour lutter contre le morcellement forestier ne sont pas nombreuses, et par contre très onéreuses. Le remembrement en est une, mais très long et très coûteux.

La Commune a sollicité le conseil départemental pour conduire une réflexion sur ces enjeux liés à la propriété foncière très morcelée qui rend difficile l'activité agricole et forestière. Cette étude doit permettre :

- de réaliser un diagnostic à l'échelle du territoire communal sur le foncier, la réalité du devenir des activités agricoles et forestières;
- de définir un périmètre d'intervention et de proposer le mode d'aménagement foncier à mettre en œuvre, si l'étude démontre son utilité.

Les biens présumés sans maître sont, au sens juridique, des biens immobiliers vacants dont le propriétaire est soit inconnu, soit disparu, soit décédé. Sur notre commune, 56 parcelles soit 6 ha sont concernées.

Deux situations sont à distinguer :

- les biens vacants sans maître qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans, sans héritier ou avec des héritiers n'ayant pas accepté la succession. Dans ce cas, le bien est incorporé dans le domaine de la commune, de droit. Si la commune renonce à ce droit, la propriété du bien est transférée à l'Etat :
- les biens vacants sans maître qui n'ont pas de propriétaires connus et pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans : dans ce cas, selon une procédure spécifique, après trente ans, le bien est incorporé dans le domaine de la commune ou, si la commune renonce à exercer ses droits, à l'Etat.

LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

La gestion durable des forêts est un mode de gestion forestière qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables. Elle promeut des règles de gestion qui visent à préserver les ressources et les espaces forestiers pour l'avenir tout en répondant aux besoins présents : produire du bois, accueillir les promeneurs, etc.

Une forêt gérée durablement est une forêt qui

RESPECTE ET MAINTIENT LA BIODIVERSITÉ :

- En choisissant les périodes d'intervention pour ne pas nuire aux espèces durant leur période de reproduction
- En évitant les fertilisants ou les produits phytopharmaceutiques (herbicides, insecticides, etc.)
- En prenant les mesures qui permettent l'équilibre faune flore
- > En évitant de franchir les cours d'eau et les mares pendant l'exploitation
- En conservant des arbres morts



Dossier

L'affouage

Le **régime forestier** est un document issu du code forestier mis en œuvre par l'ONF (l'Office National des Forêts) en 1966 pour les collectivités locales. Il assure la conservation des forêts, la planification de la gestion forestière et la mise en œuvre de coupes et de travaux.

Les fondements du régime forestier s'appuient sur quatre piliers :

- le plan de gestion de notre commune est sur 20 ans (2016-2036);
- un programme annuel de travaux (marquage de parcelles, débroussaillage de plantations etc.);
- un programme annuel de coupe, l'affouage entre autres ;
- la surveillance et la conservation du patrimoine.

L'affouage est une pratique ancestrale qui vient du Moyen Âge. À cette époque, les seigneurs des lieux accordaient aux habitants des villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts de leurs domaines. Ce droit valait pour chaque foyer ("affouer" vient du vieux français qui signifie allumer).

Aujourd'hui, l'affouage est toujours pratiqué par notre commune (et pour la plupart des communes forestières). Chaque année, à l'automne et sous l'autorité de l'ONF, le conseil municipal délibère pour céder aux affouagistes volontaires, et en contrepartie d'une taxe modique, une parcelle de bois.

Les affouagistes participent donc à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par les forestiers de I'ONF pour en faire du bois de chauffage.

Pour devenir affouagiste, il faut d'abord s'inscrire en mairie pour l'établissement des listes. Un appel est lancé à l'automne (courant octobre en général suite à une communication). Pour s'inscrire, il faut disposer d'un feu, d'un foyer sur la commune. La vente de bois d'affouage est formellement interdite. Une réglementation communale dicte les modalités de l'affouage, la zone, le prix, le mode de prélèvement (classique, par jardinage...), la période d'exécution de la coupe afin de ne pas dégrader les chemins d'accès ou de déranger la faune sauvage.

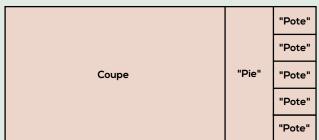
En lien avec l'agent ONF de notre secteur, un marquage des arbres de la parcelle à prélever est réalisé suivant une codification particulière (voir illustration ci-dessous). Un partage de la parcelle suivi d'un tirage au sort est effectué entre les participants.

A l'époque...

Le témoignage d'un habitant de Chavannes nous décrit l'importance d'exploiter la forêt pour les besoins du quotidien.

"Chaque hameau de la commune disposait d'une surface de bois à exploiter. La coupe de bois désignée par un élu était divisée en "pie" qui définit la longueur de la coupe, laquelle était divisée en "potes" (parcelles de chaque affouagiste).

On coupait le bois pour se chauffer, cuisiner, mais également pour le donner à la fruitière pour réa-



liser le fromage (gruyère). Il semblerait que dans chaque hameau, il y avait une fromagerie, et chaque exploitant apportait son lot de bois avec son lait pour réaliser le fromage.

Le bois servait également à faire des outils, du mobilier et la vente de bois générait un revenu, avec laquelle on achetait du matériel pour la communauté (scie, passe partout, alambic...)".

La forêt

Attention, couper bois s'improvise pas. Il faut respecter des règles de sécurité : abattre un arbre est une opération délicate et dangereuse.

La pratique s'apprend. Il est conseillé d'utiliser du matériel adapté et des équipements individuels pour protéger.

Il est fortement conseillé de travailler en binôme.



L'entretien d'une forêt

L'abattage des arbres mûrs correspond au cycle normal de la vie d'une forêt. Il libère la place nécessaire aux jeunes semis, donc au maintien d'un état d'équilibre des classes d'âge des arbres, et assure la pérennité des peuplements.



Ce n'est pas ça, une forêt!

En fabriquant du bois, les arbres stockent du gaz carbonique et libèrent de l'oxygène. Pour améliorer la qualité de l'air, il faut donc récolter du bois et l'utiliser.

Améliorer la ressource forestière par le biais de travaux sylvicoles ciblés et réguliers, faire de nouvelles plantations forestières lorsque les peuplements en place sont trop dégradés, sont des initiatives essentielles pour l'avenir de notre filière locale.

Cependant, il faut aujourd'hui compter avec la mécanisation qui fait partie du quotidien de l'exploitation forestière. L'apport de rentabilité et de confort de travail que celle-ci procure ne sont plus à démontrer. Cependant, les impacts de la circulation des engins forestiers sur les sols ne sont pas sans conséquences. Le sol est en effet un élément fragile de notre environnement, constitué de terre, d'air, d'eau, de matières organiques et d'organismes vivants ; c'est un véritable écosystème qui ne se remet pas facilement du passage d'un engin. Le tassement réduit fortement la porosité, conduisant à une diminution des possibilités de drainage naturel et de rétention en eau. Il augmente la densité du sol, rendant la prospection racinaire difficile. Dans les forêts de notre commune, beaucoup de parcelles sont très pentues, ce qui élimine les passages d'engins. Mais dans les parties plus planes, le passage des tracteurs au milieu des coupes de bois est à éviter (ceci est valable pour les 4X4, les motos et les VTT). Un chemin en bordure de coupe doit suffire à extraire le bois. Un treuil peut être un bon allié et évitera, s'il est bien utilisé, beaucoup de dégâts.

Dossier : La forêt

Il existe d'ailleurs des petits treuils portables, sur batterie, qui permettent d'enlever beaucoup de peine pour tirer les arbres.

Des expériences de débardage par traction animale ont été faites il y a quelques années, notamment dans le bois du Tilleret à Germagnat. La qualité du travail du bûcheron reste cependant et avant tout indispensable afin que les chevaux puissent travailler dans les meilleures conditions. Le résultat après exploitation

est remarquable. Le sol ne souffre d'aucune ornière, les arbres ne présentent aucune blessure, les semis sont préservés. Les chevaux ne sont malheureusement pas utilisables dans toutes les situations, car il leur est impossible de tracter des arbres de gros diamètre, et la logique de la rentabilité financière fait que l'usage des chevaux pour les travaux en forêt reste anecdotique.

Le réchauffement climatique : quelles conséquences dans notre région?

La hausse des températures observée a pour conséquences, tout d'abord, un allongement de la durée de la saison végétative et une augmentation du CO2 dans l'air, provoquant une augmentation de la photosynthèse (influence des rayons lumineux). Ces deux changements entraînent une hausse de la croissance de nos arbres. Selon l'INRA, actuellement, on peut produire un hêtre de 60 cm de diamètre en 90 ans, alors qu'il fallait 150 ans au début du XX° siècle. L'institut de recherche WSL fait état d'une augmentation de la croissance annuelle en hauteur de 15% pour les chênes. Mais tout n'est pas si positif que cela, car une végétation qui démarre plus tôt s'expose aux gelées tardives du printemps. Les organismes ravageurs, aussi, se développent mieux et le manque d'eau, l'été,

risque de se faire douloureusement sentir. L'arbre ne va-t-il pas en souffrir? Car l'arbre a besoin du repos végétatif comme l'homme a besoin de sommeil. Par contre, l'arbre bénéficie de ressources inestimables. Il a été démontré que chez les jeunes chênes, pour réduire le manque d'eau et préserver leurs fonctions vitales, la taille, la forme et la configuration de leurs feuilles s'adaptent en fonction des configurations climatiques. Parallèlement, l'énergie des racines se développe.

La capacité d'adaptation des arbres saura-t-elle nous surprendre, en nous prouvant qu'ils peuvent faire face au changement météorologique actuel?

La forêt : droits et devoirs

Concernant la propriété privée, les produits d'une parcelle tels que les fruits, les champignons et autres appartiennent au propriétaire de la forêt. Celui-ci n'est pas tenu de clore sa parcelle, d'en interdire l'accès, ou de préciser qu'il s'agit d'une parcelle privée.

Selon le droit, il faudrait demander l'autorisation au propriétaire des bois pour le traverser mais dans la plupart des cas, les propriétaires l'acceptent tant que les promeneurs sont respectueux.

Nous avons le devoir de respecter la forêt. Les usagers de motos et de VTT, doivent rester sur les chemins. Un VTT qui traverse au milieu de la forêt écrase des centaines de rejets ; des centaines d'arbres qui manqueront plus tard... donc RESPECT.

Dossier réalisé par Bernard Prin, Monique Vuillard, Max Varéon, Dominique Perret, René Borrel, Avec le concours de Jean-Baptiste Menendez du S.B.D.R. (groupement Sylviculteurs Bresse-Dombes-Revermont) et de Jean-Lou Bugnot, expert forestier.

Association pour l'animation et la sauvegarde des sites religieux de Nivigne et Suran et Simandre-sur-Suran

L'association pour l'animation et la sauvegarde des sites religieux de Nivigne-et-Suran et Simandre-sur-Suran (2A3S) s'est engagée à participer au financement du remplacement et de la rénovation des croix situées sur le territoire des deux communes dont certaines ont disparu ou sont en mauvais état.

En 2021, une première tranche de travaux a été lancée par la commune de Nivigne-et-Suran avec le remplacement de deux anciennes croix en bois par deux croix en pierre de calcaire dur et blanc (comblanchien) à hauteur du bois du Clapay et à l'intersection des rues de Franche-Comté et de Rosy. Une troisième croix a fait l'objet d'une rénovation au niveau de sa fondation, sur le point haut du chemin du Raisonnier entre Germagnat et Lasserra.

L'association a apporté une sérieuse contribution financière à la commune sous forme d'un don.

Dès que ses réserves financières le permettront, l'association proposera à la mairie de l'aider pour de nouveaux travaux de rénovation.

L'association tire ses ressources de l'organisation d'un repas intercommunal au mois de janvier à l'occasion de la fête de St Antoine à Simandre, et de la vente de galettes salées et sucrées cuites au feu de bois fin juillet. Hélas, le repas de janvier 2022 n'a pas pu avoir lieu mais en juillet, un peu plus de 300 galettes ont pu être confectionnées et vendues.

L'association est gérée par un conseil d'administration de neuf membres et par un bureau de quatre membres avec deux co-présidents, Jean-Claude CONVERT et Yves MONARD, une secrétaire, Yvette MARTIN et un trésorier, Jean-Michel MAISTRE.

Yves Monard



Club de l'amitié de Chavannes sur Suran

Le fonctionnement du club de l'Amitié, créé en janvier 1979, a été affecté par la crise sanitaire, la maladie, le départ en EHPAD ou le décès de ses adhérents les plus anciens.

Il ne comptait à la fin de l'été 2022 que 28 adhérents.

Faute de nouvelles recrues, il n'est pas possible de tirer parti des avantages liés à son affiliation à "Générations Mouvement", ni d'organiser des ateliers, soit avec l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain), soit avec un intervenant.

Cette année, quelques adhérents ont profité d'un dépistage auditif et d'un séjour dans le Lubéron organisés au niveau départemental.

Plus localement, une équipe de volontaires, soutenue par quelques donateurs, a tenu un stand lors de la farfouille organisée le 11 septembre 2022.





Rencontres hebdomadaires

Un petit groupe se réunit chaque jeudi à partir de 14 heures, salle de la Halle, mise à disposition par la commune, autour de jeux de société.

Si vous avez des idées de jeux, des passions à partager, venez nous rejoindre.

Contact : Marie-Paule Évieux au 04 74 51 50 86

Comité d'animation de Chavannes-sur-Suran

L'association a pour but d'animer le village, de favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas, et autres animations sur le territoire.

Avec un retour à la normale en 2022, sans contraintes sanitaires, l'association a pu organiser sereinement ses différentes manifestations.

L'assemblée générale a eu lieu le 28 janvier. Malgré tout, le bilan 2021 a été assez bon. Lors de cette réunion, David Lagarde a laissé son poste de président, l'ensemble de l'équipe tient à le remercier pour son investissement sans faille au cours des années passées dans l'association.

Courant avril, il a été proposé aux enfants un aprèsmidi récréatif de Pâques. Cette manifestation a été revisitée pour cette édition. Les enfants ont pu participer à plusieurs ateliers défis en équipe tout au long de l'après-midi et tous ont été récompensés. Chacun est reparti avec un panier bien garni d'œufs en chocolat, satisfait de ce moment. Pendant ce temps récréatif, buvette, crêpes et barbe à papa étaient proposés aux petits et grands.

Le 13 juillet, à l'occasion de la retraite aux flambeaux et à la suite du feu d'artifice, nous avons proposé une petite restauration et buvette aux spectateurs présents.

Le 2e dimanche du mois de septembre, nous avons organisé en collaboration avec deux autres associations, la Cantine Scolaire et le Sou des Écoles, la traditionnelle farfouille. Malgré les années, cette journée attire bon nombre d'exposants et de visiteurs. Cette édition n'a pas échappé à la règle... du soleil, des exposants, des visiteurs et une équipe de bénévoles

motivée ont permis une très belle réussite de cette journée.

Pour les fêtes de fin d'année, la vente de fruits de mer a eu lieu pour régaler les gourmands en cette fin

Je profite de ce mot pour **remercier** tous les membres du comité d'animation ainsi que tous les bénévoles, qui nous donnent des coups de mains, pour leur implication et leur investissement.

À tous, petits et grands, l'équipe du comité d'animation vous souhaite une belle année 2023!



Après-midi récréatif de Pâques



La farfouille

L'équipe du comité d'animation :

- Présidente : Nadine Pollet
- Trésorière : Brigitte Vuillot - Secrétaire : Alain-Alex Prin
- Francis Faure, Gérard Vuillot, Johan Levrat, Jean-Louis De March, Valérie Poulain.

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ses membres.

Manifestations 2023:

- Vendredi 27 janvier : assemblée générale
- Samedi 8 avril : après-midi récréatif de Pâques
- Samedi 17 & dimanche 18 juin : fête de la Saint Pierre
- Jeudi 13 juillet : buvette et soirée
- Dimanche 10 septembre : farfouille
- Samedi 23 décembre : fruits de mer

Nadine Pollet

Les conscrits : banquet 2022, classes 2 et 7, 1 et 6





Société de chasse Diane de Nivigne

Pour la saison 2022-2023, l'effectif des adhérents est de 28 sociétaires et 15 invités à l'année.

Nous avons prélevé 80 sangliers et 7 chevreuils.

Le sanglier reste le gibier phare. Faire le pied, le matin de bonne heure, afin de rembucher les sangliers, les débusquer l'après-midi, patienter au poste en souhaitant apercevoir le bout d'un groin, traquer dans les ronciers avec les chiens, avoir le plaisir d'entendre les jolis sons d'une menée résonner dans les vallons et collines, et le soir se raconter le contenu de la battue à la cabane entre amis chasseurs ; voici un aperçu d'une journée en battue.

Les jours de chasse sont le jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Le lieu de la chasse est affiché à la cabane afin que chaque chasseur, promeneur ou randonneur puisse avoir accès aux informations.

De plus, pour les battues, des panneaux sont installés le long des chemins et des routes afin d'avertir automobilistes et autres usagers de la nature.

Comme tous les ans, des lâchers de faisans ont eu lieu.

De nombreux travaux et entretiens ont été réalisés : la pose des clôtures électriques autour des champs de maïs, l'entretien des lignes de tir, la pose des numéros de poste et de miradors pour renforcer la sécurité, et enfin l'agrainage pour les sangliers afin qu'ils restent le plus loin possible des cultures.

Un civet de sanglier sera préparé et livré aux propriétaires de terrain en fin d'année.

Nous avons organisé notre vente de civier/boudin/terrine, le samedi 26 novembre. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré et participé à la manifestation, ce qui a permis un très bon déroulement et une très bonne ambiance.

Nous vous invitons à nous retrouver le samedi 25 novembre 2023 pour notre manifestation civier/boudin/terrine à la cabane de chasse.

Deux nouvelles recrues, Frédéric Gras, jeune permis, habitant à Nivigne et Suran, et Tom Gaillard, habitant à St Denis lès Bourg, viennent rejoindre l'équipe de la Diane de Nivigne. Nous leur souhaitons une bonne saison de chasse.

Michaël Bereiziat

Composition du bureau:

- Président : Michaël Bereiziat

- Vice-président : David Danjean

- Trésorier : Thierry Kollefrath

- Secrétaire : Mathieu Varéon

- Membres du bureau : Philippe Giroud, Jean-Paul Guyot, Maxime Pollet, Bastien Oustry et Gérard Prin



Comité d'animation de Germagnat 1982 - 2022 : les 40 ans du comité d'animation de Germagnat

Une année "d'anniversaire" qui débute en février par l'A.G. La "soirée jeux" de février est repoussée en avril du fait des travaux de la salle polyvalente.

Et donc, le samedi 23 avril, nous nous retrouvons dans une salle superbe. L'après-midi est réservée aux plus jeunes avec "l'armoire à jeux" de Baptiste. En soirée, une cinquantaine de personnes, après avoir dégusté d'excellentes lasagnes, se lancèrent dans d'acharnées parties de cartes et autres animations, dans une superbe ambiance.

Le 13 mai, le concert à l'église fut très réussi, avec un public nombreux et une excellente chorale.

En juin, après avoir installé la bâche qui couvre la cour de l'ancienne mairie, les vaillants bénévoles du village préparèrent les feux de la St Jean : une vieille tradition des Germagnatis, qui se retrouvent en fin de journée, chacun apportant son casse-croûte. Cette année, la bâche fut utilisée à peine installée car la pluie s'est invitée à la soirée et le casse-croûte s'est déroulé à l'abri. Mais à la nuit tombée, le feu a pu s'illuminer, sous l'œil sécurisant des pompiers de la commune.

Les braises des feux de la St Jean à peine éteintes, les membres du Comité avaient déjà la tête à la "Fête au Pays". Vous rendez-vous compte, c'est le 40e anniversaire de la "Fête au Pays"! Cette année, la salle polyvalente a été complètement rénovée et Bernard Prin, le maire de la commune, propose de faire l'inauguration de la salle le jour de la fête. C'est à la fois







merveilleux et angoissant, tant tout notre rituel est bouleversé. Mais il en faudrait plus pour perturber l'ardeur des gens du Comité.

Puisque l'inauguration a lieu en fin de matinée, le repas qui se prépare d'habitude à midi pour environ 120 personnes est donc décalé au soir. Et là, c'est le branle-bas de combat! Nous en sommes à 170 inscrits, où va-t-on installer tout ce monde? Surtout que Gaëtan, notre cuisinier privé, nous concocte un véritable repas d'anniversaire.

L'inauguration se déroule parfaitement, toutes les personnalités locales sont présentes, chacune y va de son discours avec un ton extrêmement jovial, Monsieur le maire fait un historique de la salle et parallèlement un historique de la "Fête au Pays" est "brossé", 40 ans... Après un copieux apéritif offert par la municipalité et quelques saucisses-frites pour garder les convives en forme, André MICHOLET, l'accordéoniste renommé, nous charme en attendant les jeux de plein air.

Cette fête qui perdure depuis 40 ans et dont les maître-mots sont "simplicité", "bonne humeur", "convivialité", "plaisir de se retrouver", permet aux petits et aux grands, aux anciens et aux plus jeunes de s'adon-

ner aux jeux avec plaisir. Le "pompon" des jeux est bien sûr la course de ski sur herbe, avec cette année des skis pour enfants fabriqués par Jean-Mi.

À la "Fête au Pays", il y a les jeux mais aussi tous ceux qui apportent leur passion et qui nous la font partager. Je pense à **l'A.R.C.M.A.** qui a rempli de plaisir les amoureux de vieux matériels agricoles et qui nous fit une démonstration de battage du blé à l'ancienne. Merci à vous membres de l'A.R.C.M.A. présents à Germagnat. Je pense aussi aux "**Tricotine Crochetine**" qui avaient décoré un magnifique panneau à l'entrée du village et qui ont fait découvrir leurs très beaux travaux. Grand merci à elles.





Nos fidèles musiciens, que sont maintenant les **Narvalo's**, terminent de belle manière cet après-midi riche en animations et émotions.

Le repas qui suit est en tout point réussi. Belle présentation des plats, un délicieux poulet à la crème et ces magnifiques choux à la crème des 40 ans.

Nous voudrions mettre à l'honneur **notre cuisinier Gaëtan**, qui a été remarquable par la qualité de ses mets, la précision de son organisation et sa grande gentillesse. Merci aussi au boulanger de Chavannes qui a su nous faire partager ses grands talents de pâtissier et ravir nos convives.

Merci à toute l'équipe des bénévoles qui ont su préparer cette manifestation chamboulée, animer les jeux à la perfection et qui ont servi le repas du soir comme une grande "brigade" orchestrée par Gaëtan. Une mention particulière est donnée au **comité d'animation de Chavannes** qui a su nous épauler au cours de cette mémorable journée.

Bien sûr, il ne faut pas oublier cette belle équipe du Comité de Germagnat, une bande de copains pour qui tout coule naturellement et qui a un réel plaisir à se retrouver pour organiser, depuis 40 ans, la "Fête au Pays".





En attendant les surprises que 2023 nous réserve, le Comité d'Animation de Germagnat vous présente ses vœux de bonheur et de santé les meilleurs pour cette nouvelle année.

Comité de fleurissement

C'est une année compliquée parce que singulière, pour plusieurs raisons, qui s'achève pour le Comité de Fleurissement!

Compliquée et singulière, car il est difficile de remplacer nos quatre amis Ecuer et Dupupet qui se sont retirés et notre équipe peine à se renforcer ; saluons, toutefois, les bénévoles qui œuvrent en solo dans les hameaux ou entrées de village, les élus, bénévoles au Comité qui allongent leurs journées pour participer activement aux divers travaux : plantations, nettoyage, etc.

Nous n'oublions pas nos valeureux employés communaux, Alexis Audergon et Michel Chalon qui, en fonction de leurs disponibilités, se joignent efficacement à nous.

Compliquée et singulière en raison du changement climatique évident maintenant : la chaleur et la sécheresse ont rendu difficile, voire impossible, l'arrosage. Les plantes comme les gens ont souffert. Ajoutons



que le réseau de goutte à goutte est vétuste et demande à être revu pour la prochaine saison.

Compliquée et singulière du fait de travaux entrepris dans la commune - pour le bien de tous - mais qui ont parfois perturbé l'accès à certains sites (église et ses abords...) ou la place de la mairie dont certains emplacements étaient réservés au chantier.

Nous espérons que vous avez été indulgents et que vous comprendrez que nous allons revoir la stratégie globale de l'embellissement de la commune, en liaison avec les élus, afin de nous adapter au changement climatique et autres.

C'est avec courage et enthousiasme, sous l'impulsion de notre dynamique présidente que nous abordons cette nouvelle année 2023 que nous vous souhaitons heureuse et belle.

Joëlle Binard



Gym Villages

Déjà 10 ans... après une année de mise en sommeil et une assemblée générale extraordinaire dans le but de dissoudre l'association, une poignée de bénévoles a relancé la Gym Volontaire en fin d'année 2012. A cette époque, l'association était affiliée à l 'EPGV (Education physique et de Gymnastique Volontaire). En quelques jours, un conseil d'administration fut formé et le bureau élu.

De l'automne 2012 au printemps 2013, des initiations étaient proposées aux habitants des communes de Chavannes sur Suran et Simandre-sur-Suran ainsi qu'à ceux des communes voisines.

L'association a ensuite financé la formation d'une jeune de notre commune, Gaëlle Gisbert, notre animatrice depuis, pour donner un nouvel élan, une nouvelle dynamique à l'association. La mise en place des cours réguliers a eu lieu à la rentrée 2013.

Lors de l'assemblée générale de 2016, il a été voté la fin de l'affiliation à l'EPGV ainsi que la modification des statuts. C'est ce jour-là que Gym Volontaire devient Gym Villages.

Depuis la reprise de l'association, différentes formules ont été proposées aux adhérents pour la pratique d'activités variées : cardio, zumba, renforcement musculaire, cours enfants, ados et adultes.

Depuis toutes ces années, l'association a fait son petit bonhomme de chemin et conforté son assise au sein de la vallée du Suran.

Actuellement, nous proposons des cours de yoga, dispensés par Brigitte Welter. Un cours en soirée, le mardi de 19h45 à 20h45 à la salle de motricité de l'école de Nivigne et Suran, et un autre le mercredi matin de 9h45 à 10h45 à la salle des fêtes de Simandre.

Puis le jeudi soir, le cours de cardio et renforcement musculaire, est dispensé cette année par Marine Didion, de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Simandre sur Suran.

Côté manifestation, notre traditionnelle vente de plats à emporter a lieu le 2ème samedi du mois d'octobre.

Je profite de cet article pour remercier à nouveau les communes de Nivigne et Suran et Simandre-surSuran pour la mise à disposition des salles pour nos réunions et les différents cours ainsi que la directrice de l'école de Nivigne et Suran.

Toute l'équipe de Gym Villages vous souhaite une belle année 2023!

Nadine Pollet

Composition du bureau :

- Présidente : Nadine Pollet

- Vice-présidente : Gaëlle Hilaire

- Trésorière : Catherine Guiliano

- Trésorière adjointe : Aurélia Chipaila

- Secrétaire : Sonia Gonnet

- Secrétaire adjointe : Virginie Meuzy

- Animatrice : Brigitte Welter

- Intervenante : Marine Didion





Manifestation 2023:

- Samedi 14 octobre : plats à emporter

Sou des Écoles

Très chers villageois de Nivigne et Suran,

Nous avons encore cette année la chance de pouvoir vous annoncer que l'association du Sou des Écoles poursuit sa belle aventure au profit des bambins du village!

Après le départ de 5 de nos membres, nous avons la chance d'accueillir cette année 6 nouveaux bénévoles, pleins d'énergie, dans notre équipe pour cette nouvelle période 2022-2023.

Nous en profitons pour remercier du fond du cœur Élise PERRIN, Laura MARMET, Brice CHAVEROT, Gaëtan GIRARD et Anne-Céline BULIN pour leur engagement sans faille durant leur mandat. Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouveau vice-président Mathieu VAREON, notre nouvelle trésorière adjointe Alice BULLE, notre nouvelle secrétaire adjointe Line MONCOURTOIS, ainsi que nos trois nouveaux bénévoles, Nelly BOUTIGNY, Anaïs COGNET et Alain Alex PRIN, sans qui l'association n'aurait pu reprendre du service.

Après avoir survécu à une période de crise sanitaire qui a mis nos projets à rude épreuve, l'équipe du Sou des Écoles ainsi que le corps enseignant ont su faire preuve d'adaptation pour proposer des animations, des sorties et des manifestations s'acclimatant au contexte. Et ce afin que les élèves puissent profiter de leur scolarité de façon ludique et amusante.

Au cours de de l'année scolaire 2021-2022, notre association a pu, grâce à ses fonds, financer une partie du voyage scolaire au Futuroscope pour quatre niveaux (soit deux classes), des abonnements livres/ revues, des animations, des spectacles, de beaux cadeaux de Noël, notamment des vélos pour les plus petits, de petits goûters gourmands...

Cette année encore, le planning proposé par l'équipe pédagogique est riche. Si tout le monde joue le jeu, nous pourrons valider bon nombre de projets pour embellir le quotidien de nos écoliers!

C'est pourquoi nous vous attendons nombreux lors de nos différentes manifestations annuelles.

Par ailleurs, la trésorerie du Sou se constitue, en plus des bénéfices des manifestations, de subventions des Mairies de Nivigne et Suran et de Pouillat, que nous remercions profondément pour leur soutien et leur écoute. Nous remercions également les familles ayant payé la cotisation annuelle et s'investissant de près comme de loin auprès de l'association. Merci aux bénévoles occasionnels mais récurrents, nous mettrons à l'honneur cette année Mathieu COURVOISIER, Rémi KOLLEFRATH ainsi que Bernard DUNAND, pour leur coup de main.

Nous souhaiterions de tout cœur que l'engagement des familles grandisse davantage pour que les enfants puissent encore et encore avoir une scolarité riche en projets pédagogiques et culturels afin de garder de merveilleux souvenirs de leur passage à l'école, et bénéficier d'un programme ludique et presque magique.



Manifestations 2023:

- Dim. 19 février : goûter spectacle pour la famille
- Vendredi 24 février : tombola de la Saint Valentin
- Samedi 1er avril : plats à emporter
- Samedi 13 mai : galettes
- Vendredi 30 juin : fête de l'école
- Dimanche 10 septembre : farfouille
- Samedi 28 octobre : galettes
- Samedi 18 novembre : Beaujolais nouveau

La nouvelle équipe du Sou se lance pour défi l'an prochain une Assemblée Générale avec la présence de nombreux parents d'élèves.

Pour finir les remerciements, nous remercions également nos commerçants, plus précisément la Boulangerie de Chavannes, la Boulangerie des Délices du Revermont, P'tits Fruits et Compagnie et le Proxi pour leur participation, ainsi que l'ensemble des associations avec qui nous partageons de nombreux événements.

L'équipe pleine d'énergie du Sou des Écoles sera bel et bien là tout au long de l'année pour répondre à l'objectif de financer le plus d'activités possibles dans le but de maintenir la joie et la bonne humeur à l'école pour l'ensemble des élèves.

Amis du village, au plaisir de vous revoir très vite!

Christophe Aguilar

Association de la cantine scolaire

L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles. Les 54 repas journaliers sont réalisés sur place par nos deux cantinières : Dominique et Caroline. Grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster des repas cuisinés au jour le jour à partir de produits frais et bruts.

Sur l'année scolaire 2021-2022, nous avons organisé quatre manifestations : la vente de sapins de Noël début décembre, le marché de Noël courant décembre, la vente de bugnes en mars pour l'ouverture de la pêche et la fête de l'école.

En pleine inflation, notre budget est fragilisé. Pour nous soutenir, nous vous invitons à être présents lors de nos ventes.

Nous remercions Nelly Boutigny, démissionnaire, et nos bénévoles pour leur implication et leur aide. Nous espérons compter de nouveaux membres parmi nous afin de rendre cette association pérenne.





Composition du bureau :

- Présidente : Amandine LASSENE,
- Vice-président : Johan LEVRAT,
- Trésorière : Céline HELLERINGER,
- Trésorière adjointe : Claire VIGNERON,
- Secrétaire : Déborah FONTENOY,
- Secrétaire adjointe : Sandie CHAMBARD,
- Ainsi que Corinne PETIT, Vincent PIGNON et Marie BELMERE.

Manifestations 2023:

- Samedi 11 mars : bugnes
- Dimanche 23 avril : goûter
- Vendredi 30 juin : fête de l'école
- Dimanche 10 septembre : farfouille

Amandine Lassene

Association Tricotine-Crochetine

Une pénurie de laine n'étant pas déclarée en 2022 dans les magasins spécialisés, les petites mains de l'association ont pu continuer à assouvir leur passion.

Cette année 2022 fut l'année de divers engagements pour l'association. En parallèle à leurs ateliers, l'envie de participer à diverses actions à travers la commune fut toujours là durant cette année.

À l'occasion des 40 ans de l'association du comité d'animation de Germagnat le 9 juillet, elles se virent confier la réalisation d'une création autour de ce thème (voir photo page 45).

Profitant du passage du Tour de l'Ain par Chavannes le 9 août, les décorations réalisées lors du Tour de France ont refait leur apparition.

Les Tricotine-Crochetine ont également oeuvré pour réitérer leur soutien à l'opération Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein) en mettant en scène le fait au'une femme sur 8 peut être touchée par cette maladie, durant le mois d'octobre.

Un engagement n'en chassant pas un autre, en cette rentrée de septembre 2022, l'association a été sollicitée par le foyer de Domagne à Ceyzériat et le foyer de vie Les quatre vents (Adapei de l'Ain) pour encadrer une douzaine de personnes en situation d'handicap dans le but de les aider à soutenir l'action du Téléthon par le biais du tricot en créant du Yarn-Bombing (art de la rue) au sein de leur établissement. Les Tricotine-Crochetine n'écoutant que leur coeur et leurs amours pour la laine, ont accepté le challenge à hauteur de deux mardis par mois. L'exposition a eu lieu le samedi 2 décembre 2022 à Ceyzériat.

Durant le mois de décembre, les décorations de Noël tricotées embellissent le village et les fêtes de fin d'année.

Nous souhaitons remercier Mme NIEL, Serge VAREON, Gérard PRIN, Dominique DUFOUR et la mairie, sans qui certaines créations n'auraient pas pu être réalisées ou installées.









Pour cette nouvelle saison (de septembre 2022 à août 2023) les ateliers auront lieu une fois le vendredi soir de 20h à 22h30 et une fois le samedi de 14h à 16h30, en alternance tous les 4 semaines.

> Les Tricotine-Crochetine vous souhaitent de passer de bonnes vacances de fin d'année.

MusiKar

Vous avez envie d'apprendre à jouer d'un instrument? de faire de la musique en groupe ? de faire du théâtre? de découvrir un univers musical?

Nous sommes là, juste à côté de chez vous!

MusiKar est une association ayant pour objet de favoriser le développement de la musique et de la pratique artistique dans la vie locale, notamment par la création d'une école de musique.

Cette école de musique entend offrir à toutes les personnes du territoire du Revermont et des communes environnantes une ouverture innovante et originale pour entrer dans la culture musicale.

Afin de créer une dynamique importante, MusiKar a fait le choix de cours collectifs et propose donc des cours de harpe, piano, guitare, batterie, des cours d'initiation musicale pour les plus petits ainsi qu'un atelier de musiques actuelles pour adolescents et adultes, auxquels s'ajoute, depuis l'année dernière, l'atelier théâtre mené par Aurélie Girodon.

Ces cours sont basés sur les communes de Simandresur-Suran et de Nivigne et Suran dans nos locaux, situés au 5 route des Orchidées.

De plus, pour favoriser l'interaction entre les musiciens, tous les élèves de l'école sont rassemblés autour d'un projet annuel qui mélange les différents niveaux et les différents cours.

Ces dernières années, les élèves ont pu travailler aux côtés du collectif Ishtar, de Petrek, de Jean-Pierre Goudard et son gamelan, et dernièrement à la découverte des musiques folk américaines.



En 2022, l'ensemble des élèves se sont retrouvés sur scène entre théâtre et musique, autour des textes de Denise Bonal, Les pas perdus.

MusiKar, c'est aussi l'organisation de stages et de scènes ouvertes tout au long de l'année.

Le dernier stage de chant avec Hélène Perronnet a eu lieu les 12, 19 novembre et 10 décembre.

Quant aux scènes ouvertes, la première a eu lieu le 10 décembre 2022 à Drom, en même temps que notre AG.

Les prochaines auront lieu cette année les :

25 mars 2023 à Corveissiat 8 juillet 2023 à Grand-Corent

Ces soirées conviviales, ouvertes à tous, sont toujours très appréciées, par le public comme par les musiciens!

Enfin, MusiKar tient à remercier les communes de Simandre-sur-Suran, Nivigne et Suran, Cize et Grand-Corent pour leur prêt de salles et leurs subventions, ainsi que Grand Bourg Agglomération et le Département de l'Ain pour leur appui financier.

Renseignements et inscriptions : www.musikar.fr

L'équipe de Musikar

Vous souhaitez nous aider?

Vous pouvez nous rejoindre en apportant votre savoir-faire à l'association à la mesure de votre temps, en participant par exemple à la commission "scène ouverte" : réservation des salles communales, organisation de la buvette, accueil du public, des musiciens...ou à la commission "communication" : préparation et impression des affiches pour chaque événement (3 scènes ouvertes à annoncer dans l'année, journée portes ouvertes et inscriptions, stages...).

N'hésitez pas à nous contacter :

asso.musikar@gmail.com

FCHR - Football Club Haut-Reverment

Le club de football Haut Revermont repart pour une nouvelle aventure avec une motivation partagée par

La saison dernière, l'équipe a évolué en D5 deuxième niveau, avec des résultats mitigés mais avec un état d'esprit remarquable.

L'effectif senior sera encadré pour la deuxième saison consécutive par Valentin Vuillod, qui a pu acquérir de l'expérience après sa première année en tant qu'entraineur. Une vingtaine de jeunes joueurs composeront ce groupe qui évoluera en division 5. Neuf nouveaux joueurs sont venus étoffer l'équipe cette année.

Respect et plaisir sont les vertus préconisées afin que l'équipe progresse tout au long de la saison. L'objectif cette année est de lutter pour accéder à la division supérieure.

Les infrastructures des communes de Villereversure et de Nivigne et Suran permettront en alternance d'accueillir les entrainements, les matchs se déroulent sur le terrain de Villereversure.

Malheureusement, malgré des sollicitations dans les catégories de jeunes, le club ne sera pas en mesure d'engager des équipes par manque d'effectif.

Le club tient également à remercier les élus des quatre communes de Villereversure, Nivigne et Suran, Simandre et Corveissiat pour le soutien qu'elles apportent au club depuis plusieurs années.

Les manifestations comme la vente de tartes et la paëlla ont été une réussite, nous remercions toutes les personnes pour leur présence et leur engagement. Toutes les sommes récoltées sont réinjectées dans l'achat de matériel, paiement des licences et des arbitres, collations.

Manifestations 2023:

- 28 janvier : paëlla
- 23 juin : assemblée générale
- 21 octobre : vente de tartes

L'ensemble du club joueurs, dirigeants, parents ont une pensée particulière et affectueuse pour les familles et les proches de nos amis, Oliver Bavoux et Alexis Bourguignon partis beaucoup trop tôt et qui ont écrit pendant de nombreuses années de belles pages au sein du FCHR.

Le Président Patrick Morel, le bureau et l'ensemble du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2023.

L'équipe du FCHR

Composition du bureau :

- Président : Patrick Morel (06 23 14 03 35)
- Vice-président : Hervé Colin (06 79 38 90 35)
- Trésorier : Clément Perret





A.R.C.M.A.

L'ARCMA, c'est une affaire d'histoire(s).

Tout d'abord, les belles histoires de 2022

- La bourse de Drom, qui a été une belle réussite. Le soleil fut de la partie, et le public très nombreux a pu admirer les expositions riches de modèles rares. La bourse a bénéficié de la présence de nouveaux exposants.
- Les trois rencontres saisonnières dans nos locaux de Chavannes : c'est l'occasion de réunir les passionnés de mécanique ancienne pour un moment de convivialité. Lors de ces rencontres nos locaux sont ouverts à la visite pour le public.
- La participation au salon RetroFolies, au parc AinterExpo: 2 jours d'animations autour des tracteurs anciens, motos et moteurs d'époque.
- La fête de la mob, qui s'est déroulée le 4 septembre à Chavannes. C'est une journée conviviale, permettant de voir une exposition de mob de tous âges, et pour les participants de se promener en mobylettes sur nos routes.

Ensuite, l'histoire des personnes

Les bénévoles qui donnent du temps à l'ARCMA. Ce temps donné pour la fabrication d'une mezzanine de 160 m², dans les locaux de Nivigne et Suran. Cette mezzanine permet d'exposer au public les petits matériels de l'ARCMA.

Et enfin, le lien avec l'histoire, la grande

Après le déménagement en 2021, l'ARCMA a enfin pu reprendre ses activités de protection du patrimoine mécanique.

On note plus particulièrement la poursuite des travaux de restauration d'un tracteur "Micromax" 4 roues motrices (une rareté!), et la réparation d'un élévateur "Translev". Ces deux engins ont été fabri-



Le sauvetage du Pierce-Arrow

qués à Bourg-en-Bresse et sont la mémoire d'une histoire industrielle riche de la région.

L'ARCMA a aussi pu sauver de la rouille un camion "Pierce-Arrow" datant de 1918. Ce camion a été apporté par l'armée américaine lors de la grande guerre. Il était stocké en partie dehors et sujet aux intempéries depuis 30 ans. L'ARCMA remercie le donateur qui a permis le sauvetage de ce témoin de l'histoire, la grande histoire.

Toutes ces aventures ont été possibles grâce à l'engagement de la municipalité de Nivigne et Suran, qui nous a aidés tout au long de 2022. L'ARCMA tient aussi à remercier la GBA pour la confiance et l'aide apportée au projet de mezzanine.

Nous rappelons que le local est ouvert tous les mercredis à partir de 17h. Nous accueillons avec plaisir tous les curieux qui souhaitent découvrir nos activités et participer à notre petite histoire d'association locale.

L'équipe de l'ARCMA



La fête de la mob



La bourse de Drom

Initiatives locales

La Voie des Colporteurs

Art de rue, art de vivre, nature... c'est un programme panaché auquel vous invite La Voie des Colporteurs en 2023! Ce festival organisé par la Compagnie Le Couac, en itinérance sur 17 communes du Revermont, ouvre la page d'une nouvelle aventure avec comme horizon:

- de créer du lien et une dynamique sur notre territoire
- de faire une offre culturelle de proximité
- de sensibiliser aux enjeux d'aujourd'hui et amener à l'action..

La tournée des colporteurs de janvier à juin 2023

Pressée de jus de pommes, spectacles, course de radeaux, bal folk... la Tournée des Colporteurs, c'est un rendez-vous par mois pour partager, faire ensemble, se rencontrer, découvrir...

Spectacle "Sur la Touche" à Courmangoux 28 janvier 25 février La Guinche des Colporteurs à Treffort 25 mars Scène ouverte de Musikar à Corveissiat 22 avril Spectacle "L'heure Bleue" à Cize

14 mai Tartes des Colporteurs

En mai Inauguration de la Ludi'Ravâne

Cette année, c'est aussi le projet de "Ludi'ravâne" en partenariat avec l'ACE 01 et des structures jeunesses du Revermont : des enfants du territoire et leurs parents vont créer une ludothèque ambulante en fabriquant des jeux en bois traditionnels et en rénovant une caravane.

L'association poursuit toujours sa réflexion sur la mise en place d'un sentier - parcours permanent - de La Voie des Colporteurs.







La voie des colporteurs : du 19 au 26 août 2023

Le festival grand format revient cet été pour vous offrir une bulle d'air et de plaisir! Les carav'ânes reprendront les routes du Revermont pour poser chaque jour son étonnant Village En'Bullant dans une commune différente (restauration, buvette, jeux...). 5 tribus nomades (groupe d'artistes amateurs) arpenteront les sentiers pour offrir des spectacles dans les villages et les hameaux traversés ainsi que dans les structures spécialisées.

Et autour de ce parcours, une foultitude de propositions : spectacles de rue, ateliers, expositions... Encore un joli défi logistique et une belle aventure humaine qui se dessine!

Vous pouvez retrouver toutes informations ainsi que les détails de la programmation sur le site : www.lavoiedescolporteurs.com.

La Fabrique du Revermont

Vous avez dit Fabrique?

Dites, les habitant.e.s de Nivigne, vous connaissez la Fabrique?

Voilà 4 ans que dans cette grande maison de Thioles s'activent tout un tas de personnes pour faire vivre un projet ambitieux : créer un tiers-lieu au sein du Revermont.

Alors un tiers-lieu, c'est quoi? C'est un espace qui n'est ni l'espace privé de la maison, ni l'espace public du travail, c'est entre les deux. C'est un lieu où se côtoient des projets professionnels, des projets culturels, des projets sociaux. Un lieu où le lien social et l'émancipation citoyenne sont les pierres de voûte de chaque action menée.

Achetée en 2017 par le MRJC, mouvement d'éducation populaire, la Fabrique répond à une envie locale - c'est bien le mot qui est au cœur du projet - celle de contribuer à la dynamique du territoire avec, par, pour tous et tout particulièrement

les habitant.es du Revermont! Et c'est grâce à nos actions que la CAF nous reconnaît le statut d'Espace de Vie Sociale depuis 4 ans et nous accompagne financièrement dans nos projets.



À tout moment de l'année, vous pouvez décider de :

- proposer un projet qui vous tient à coeur ;
- rejoindre l'équipe des bénévoles, ou l'une des commissions (communication, finance, travaux, espace culturel, bénévoles, etc.);
- venir vous renseigner, tout simplement (une lettr'info est envoyée régulièrement).

Pour cela, retrouvez la permanence de l'association ou un des membres de l'équipe de bénévoles, les mardis, mercredis, vendredis, samedis, ou sur rendez-vous.

Pour cette année 2022-2023. les activités régulières dont vous pourrez profiter sont :

- Le café des parents : les 11 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin de 16h à 18h.
- Les soirées jeux: les vendredis à partir de 20h30.
- Le café-débat philo : le 3e mercredi du mois à partir de 19h30.
- L'atelier couture et papotte (qui n'est pas exactement le même) : dates à définir.
- L'atelier peinture : les ateliers ont lieu chaque semaine à partir du lundi 7 novembre 2022 jusqu'au vendredi 7 juillet 2023. Créneaux : lundi de 9h30 à 11h, mardi de 16h45 à 18h15
- et 18h30 à 20h, mercredi de 9h30 à 11h et le vendredi de 16h45 à 18h15 et 18h30 à 20h. L'atelier est accessible à partir de 3 ans. Pour s'inscrire : peindrealafabrique@gmail.com ou www.peindrealafabrique.com
- L'atelier Faber et Mazlish : dates à venir à partir de janvier.
- L'open fabrik : une équipe de jeunes se réunit à la Fabrique un samedi par mois.
- **Danse libre** pour s'exprimer et se lâcher certains dimanches matin.

Mais c'est aussi:

- Un espace de gratuité!
- Un espace de mutualisation et de partage d'objets
- La mise à disposition d'espace de travail et de réunions, même à l'extérieur.

Rendez-nous visite à Thioles! Ou email: fmrevermont@gmail.com Tel.: 07 56 01 60 69



Initiatives locales

Don du sang

Au seuil de cette nouvelle année, les Amicales Réunies des Donneurs de sang bénévoles de la vallée du Suran sont heureuses de vous présenter leurs vœux les meilleurs de bonne santé et de bonne année 2023. Malgré les problèmes dus au Covid (report de l'A.G. de février à avril), les dons ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et avec un nombre élevé de donneurs:

- Simandre en février, 66 présentés ;
- Hautecourt-Romanèche en avril, 48 présentés ;
- Villereversure en juillet, 55 présentés ;
- Nivigne début novembre, 52 présentés.

Tout au long de l'année, la présidente, Françoise MILLET et la secrétaire Laurence PECHOUX, se sont rendues à des invitations d'autres Amicales. Au congrès de l'UD01 à Viriat le dimanche 27 mars ; au concours de pétanque avec l'amicale d'Attignat; à l'A.G. de l'Union Départementale ; à la réunion de France Adot (don d'organes) ; à l'AG de Saint Etienne du Bois avec repas à la maison des pays de l'Ain.

Récemment, une réunion s'est tenue à Corveissiat, pour le devenir des collectes sur le plateau Ain Jura (Corveissiat, Thoirette, Aromas) qui sont en perte de vitesse. L'UD, l'EFS, la mairie de Corveissiat et l'amicale de la vallée du Suran étaient présentes. Des flyers seront distribués au marché du vendredi, un panneau sera installé à Marcou pour le prochain don afin d'aider la présidente, Emilie BLASCO, à relancer les dons sur le plateau.

Des interventions dans toutes les écoles de la vallée ont eu lieu en juin, dans les classes de CM1 et CM2, avec l'appui du DVD " C'est pas sorcier". Une écoute attentive des enfants a été ressentie, sûrement de futurs donneurs!

Voyez que le programme de certains membres du bureau est quand même bien rempli, et ceci pour le bon fonctionnement de notre Amicale. Un grand merci pour leur dévouement.

Un rappel important

Donner son sang n'est pas uniquement un geste qui sauve des vies, donner son sang est un geste bénéfique pour votre santé.

En effet, pour bien fonctionner votre cœur a besoin d'un certain débit et volume sanguin. Si vous donnez votre sang régulièrement, ce geste va rendre votre sang plus fluide et il s'écoulera plus facilement dans les vaisseaux sanguins pour atteindre le cœur.





La collecte 2023 aura lieu les jeudis de 15h30 à 19h :

- 26 janvier à Simandre sur Suran
- 27 avril à Hautecourt-Romanèche
- 20 juillet à Villereversure
- 19 octobre à Nivigne et Suran

ler octobre 2023 : Randonnée L'Assemblée Générale se tiendra à Hautecourt-Romanèche le 3 février.



Pour donner son sang, il suffit d'avoir 18 ans, de la bonne volonté et l'envie de se dire "peut-être qu'un jour, grâce à moi, une vie sera sauvée". Lorsque vous viendrez faire votre don, vous rencontrerez chaque fois un docteur ou une infirmière, qui commentera avec vous un petit questionnaire que vous aurez rempli au préalable. Suite à cette entrevue, il sera décidé si vous pouvez donner votre sang ou non. Si vous ne pouvez pas donner votre sang, ils vous expliqueront pourquoi, et vous pourrez ainsi faire soigner un problème de santé que vous ignoriez.

Merci le Don du Sang!!!

René Borrel



Initiatives locales

ADMR des Deux Vallées

L'année qui vient de s'écouler a été plus sereine au niveau de la crise sanitaire, nous avons à peu près repris le cours normal de nos interventions, toujours en conservant au maximum les gestes barrières afin de préserver la santé de nos bénéficiaires fragilisés. Les réunions d'équipe des salariés ont repris mensuellement. Ces échanges entre salariés et administratifs sont primordiaux pour mener au mieux notre mission d'aide à domicile.

Afin de recréer du lien social après deux années d'isolement contraint, nous avons organisé, au mois de juin, une rencontre à Villereversure entre bénévoles et sa-

2021	Heures d'intervention
Activité du secteur des Deux Vallées	28 723
Activité sur la commune de NIVIGNE ET SURAN	2 682

lariés en rapprochant les deux associations locales de Villereversure et Ceyzériat. Une cinquantaine de personnes (adultes et enfants) ont répondu favorablement à l'invitation pour profiter d'un bon pique-nique autour de jeux anciens, jeux de boules. Ce moment de convivialité fut très apprécié.



Pique-nique bénévoles/salariés Villereversure et Ceyzériat, le 10 juin 2022

Micro-crèche de Villereversure

Ces dernières années, plusieurs communes de notre secteur ont fait remonter le constat d'une pénurie d'assistantes maternelles, constat qui s'est confirmé après une étude réalisée auprès de la population. Un comité de pilotage s'est alors constitué, comprenant la commune de Villereversure, la CAF, le département de l'Ain, l'ADMR des 2 Vallées et sa Fédération départementale afin d'étudier la faisabilité d'un projet de micro-crèche, le concept étant de proposer des horaires atypiques (par exemple 6h du matin à 22h) avec un accueil au maximum de 10 enfants plus une place d'urgence.

La commune de Villereversure possédant du foncier disponible, ce projet s'est rapidement concrétisé. La micro-crèche est en construction, les travaux avancent dans les délais pour une ouverture en avril ou septembre 2023.

Devenez bénévole!

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, des qualités d'organisation et d'animation ? Vous souhaitez vous engager aux côtés de notre association ? N'hésitez pas à nous contacter!



ADMR du secteur des Deux Vallées

Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE
Tél / Fax.: 04 74 51 86 77
Mail: adeuxvallees@fede01.admr.org

Cadre de secteur : Laetitia PERRODIN

Assistantes techniques : Véronique BERNARD-PHILIBERT, Nathalie SIMONNET

Assistante administrative : Elisa MARGERAND

Vie économique locale

A Tra'Verre

- Après quelques expositions pour "me distraire" et des rencontres particulièrement enthousiasmantes avec mes premiers clients;
- grâce à une immersion passionnante auprès des Maîtres verriers sur l'île de Murano, à Venise, mais aussi, plus près de chez nous, avec Patrick KIMBERT à La Petite Verrerie (Chambod – Hautecourt-Romanèche);
- forte des techniques acquises en autodidacte, en peinture et gravure ;
- mais surtout, animée des passions qu'une vie professionnelle surchargée avait failli éteindre,

je vous propose de découvrir A Tra'Verre.





Sur les marchés, sur internet, à votre domicile, ou directement à "l'atelier" (ma maison) sur rendezvous, venez profiter de la transparence, des couleurs, et des reflets du verre.

Lumignons, photophores, vases, vide-poches, tableaux... La peinture vitrail habille, illumine et mettra de la couleur dans votre intérieur.

Qu'il soit peint, gravé "sur mesure", en répondant à tous vos souhaits de personnalisation, modelé à chaud au chalumeau, vous trouverez forcément le cadeau original qui plaira au plus grand nombre. Et celui qui vous plaira, à vous.

Fait main, on-ne-peut-plus local, dans une démarche écologiquement responsable, et avec l'objectif de proposer des tarifs sympas qui permettent à chacun de se faire plaisir, ne dépensez plus temps, argent et CO2 pour un trajet vers Bourg pour vos cadeaux décos!

Au plus près de chez vous, il y a ce qu'il vous faut!

Au plaisir de vous présenter mes créations.

Christelle











Peinture et gravure sur verre

Verres de table, flûtes, mugs, tableaux, vases, photophores, boules de Noël, flacons à dragées...

Filage du verre au chalumeau

Perles en verre de Murano. bijoux, petits sujets...



A Tra'Verre Créations Christelle Lagarde

01250 NIVIGNE ET SURAN Tel: 06 73 98 74 40

Courriel: atraverre.creations@gmail.com

Instagram : cris_lag_art Facebook: A Tra'Verre

Graines de champions

Championnat de France de RAID

La commune de Nivigne et Suran est, à n'en point douter, un bon terreau pour les sportifs.

Les 1^{er} et 2 octobre s'est déroulé le championnat de France de RAID entre Lozère et Ardèche (un raid nature ou raid multisport nommé parfois raid sportif ou raid aventure est une épreuve sportive multi-disciplinaire courue en équipe sur un parcours en pleine nature).

Noémie MEDINA, Lucie CROISSANT et Sandrine FLECHET étaient inscrites sous le nom de TEAM FMR. Les 3 équipières ont enchaîné du VTT, du trail, de la course d'orientation, des ateliers de cordes et du packraft/kayak. Départ à 7h en masse de la base de loisirs de Nossac, en Lozère, pour un parcours de 100 km avec 3200 m de dénivelé positif.

Après une nuit de bivouac, tous les concurrents et concurrentes partaient à 5h30 le dimanche matin pour 85 km et 1500 m de dénivelé positif. Elles ont parcouru cette distance sur un temps total de course de 22 heures 22 min et sont arrivées à Casteljau en Ardèche première de leur catégorie femmes séniors.

Elles sont donc championnes de France de RAID 2022!

Au-delà d'un titre, notre campagne, avec ses chemins et son relief, permet à toutes et à tous de profiter d'un environnement propice aux promenades à pied ou à vélo, mais aussi à une activité sportive plus soutenue et même à bien d'autres activités.

Noémie a, depuis toute petite, profité de ce site et cela a participé à construire la sportive de haut niveau qu'elle est aujourd'hui.

Catherine Médina









Rallye 2022

Lucien

En étant né à Chavannes, j'ai toujours été intrigué par le rallye du Suran, cette course où des amis viennent "se tirer la bourre" sur des routes de tous les jours. Cette passion a grandi avec moi.

Il y a un an, je passe le cap en achetant MA voiture de rallye. Une vieille Golf 2 qui était déjà préparée pour le rallye mais qui avait besoin d'un petit rafraîchissement pour fonctionner et être aux normes. Nous avons donc, jusqu'en mai, consacré, mon père, Pierre Millet mon copilote et moi tout notre temps à cette voiture. Tout cela pour un objectif de l'année, le rallye du Suran. Le vendredi 30 septembre,

nous nous élançons dans ce rallye. Les spéciales de nuit étaient une grande première, difficile de voir les distances et d'avoir un bon rythme régulier. J'ai même cru finir le rallye à Chavannes, juste après la buvette.

Samedi matin, nous partons pour la première boucle de jour. Petit bémol la pluie est venue s'inviter à la fête. Or, nous n'avons pas de pneus pluie et nous avions cassé la 5ème vitesse la veille. On part donc en perdant l'idée de faire un chrono mais plutôt dans l'optique de s'amuser et prendre de l'expérience. Énorme surprise, on arrive deuxième de la classe à la



fin de la spéciale. Même opération pour la spéciale de Grand-Corent. Tout s'arrête brusquement dans la spéciale 5 des Conches où la boîte de vitesse a complètement rendu l'âme. Une fin de rallye un peu prématurée mais positive au vu des temps accomplis. Nous reviendrons l'année prochaine pour cette fois-ci le finir.

Lucien Meuzy

Baptiste

J'ai participé au Rallye du Suran 2022 aux côtés de mon père. C'est un rêve d'enfant qui s'est réalisé car petit je voyais toutes ces voitures de course passer dans notre village et quand on voit ça en étant petit garçon ça nous met forcément des étoiles dans les yeux.

Depuis cet instant, je me suis mis en tête de piloter un jour une de ces voitures qui me faisaient et font encore tant rêver.

La première fois, que je me suis installé dans la Skoda Fabia R2 du team RX Automobiles, ce rêve était réalisé car, ça y est, enfin, j'y étais dans cette voiture.

Le vendredi soir du départ du rallye, c'est encore une autre ambiance car là, on rentre dans le vif du sujet et la pression monte d'un cran. Mais il faut aussi faire attention à ne rien oublier en terme d'équipement, bien pointer aux horaires exacts... Le soir (pour un premier rallye) c'est vraiment très dur, car sur mes notes il y a des repères, des distances et il est difficile de juger tout ça de nuit comme en plein jour.

Le samedi matin, j'étais plus serein que la veille car le vendredi soir je m'étais bien débrouillé, les notes avaient été bien prises. Franchement, on ne pouvait pas mieux espérer comme première fois! Il n'y avait plus qu'à reprendre le même rythme et encore une fois c'était parfait. Malheureusement, un problème de boite de vitesses nous a empêché d'aller au bout de ce rallye.

J'ai vécu une expérience unique dans la voiture, les sensations y sont indescriptibles et j'espère revivre ça un jour au Rallye du



Suran car ça ne sera nulle part ailleurs, mais cette fois-ci en tant que pilote!

C'était une expérience inoubliable et je voulais remercier tout le team RX Automobiles car c'est grâce à eux que l'on a pu vivre cette opportunité unique. Je voulais aussi féliciter les mécaniciens pour le travail qu'ils ont fait pour qu'on ait juste besoin de s'asseoir et de conduire la voiture.

Et je remercie surtout mon père de m'avoir choisi à ses côtés car c'est aussi en partie grâce à lui que j'ai pu réaliser ce rêve.

Baptiste Bonnier

Etat civil 2022

Naissances

Naël BRANCHE Catalyna HILAIRE GISBERT Elyas LAREF

Maylone BOULAY

Le 9 février Le 11 juillet Le 18 juillet

Le 10 août

Chavuissiat le Grand Chavannes Chavannes Chavannes



Catalyna Hilaire-Gisbert

Mariages

Yohan BEAU et Ingrid MENDIETA CASTRO Denis ROUILLER et Anne-Sophie VULIN

Cédric SCATENA et Anna FOUST

Le 28 mai Le 16 juillet Le 13 août

Le Bois du Clapay Chavuissiat le Petit Chavannes



Yohan BEAU et Ingrid MENDIETA CASTRO



Denis ROUILLER et Anne-Sophie VULIN

Le 2 novembre



Cédric SCATENA et Anna FOUST

Décès

Hubert BON

Suzanne CHAMBON veuve JUIF Le 3 février André ROSE Le 12 février Laura FOUST Le 12 mars Odette MONNET épouse PAILLARD Le 29 mars Michel PERDRIX Le ler juin Maurice GUENIN Le 3 juin Marcel BARBIER Le 20 juin Gilbert BOURON Le 29 juin Colette MEYNAL veuve GARBIT Le 21 septembre **Guy BORREL** Le 28 septembre Jean Claude BIGAY Le 20 octobre

Marcel Barbier

Marcel Barbier a été élu maire de Chavannes sur Suran au mois de mars 1965 jusqu'en 1971, succédant à M. André Chambon.

Il prolonge cette mandature par deux mandats successifs en qualité de ler adjoint de M. René Péchet jusqu'en 1983.

Avec lui disparaît une figure, une mémoire de notre collectivité. Nous nous souviendrons d'un homme respectueux des autres et attentifs à eux. Une personnalité toujours accessible, disponible et bienveillante.

Infos utiles

Votre mairie

1 place de la Mairie Chavannes 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture :

Le lundi : de 08h30 à 11h30 Le mercredi : de 08h30 à 11h30

Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)

Le jeudi : de 16h00 à 17h30

Le ler samedi de chaque mois : de 9h à 11h



Contacts

Téléphone : 04 74 51 70 52

Courriel: mairie@nivigne-et-suran.fr



Site internet

www.nivigne-et-suran.fr

Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.



Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran

Cliquez sur j'aime en haut de page pour

vous abonner au fil d'actualité.



Panneau Pocket

Application smartphones/tablettes:

toutes les actualités ponctuelles.



Médiathèque

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 16h à 18h

Samedi matin : de 10h à 12h

mediatheque@nivigne-et-suran.fr

Facebook: Médiathèque de Chavannes-sur-Suran



Point Poste

Au bureau de tabac presse

"Les Floralies"

Horaires: Lundi 7h - 12h

Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30



Collecte des ordures ménagères

Le mardi matin. Veuillez sortir vos poubelles dès le lundi soir, et penser à les rentrer le mardi après le ramassage.



Déchetterie communautaire de Simandre sur Suran

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi et mercredi : 14h à 17h Samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h

Horaires d'été: du 1er avril au 30 septembre

Lundi, mercredi et vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h



Secours

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Pompiers: 18 S.A.M.U : **15**

Gendarmerie: 17 Ceyzériat: 0474300010

Centre antipoison : **04 72 11 69 11**

CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse: 04 74 45 46 47



Transport "Rubis Plus"

Ce service dessert : **Bourg-en-Bresse** (Carré Amiot), Ceyzériat (Mairie) et

Villereversure (Place de la mairie).

Deux points d'arrêt pour Nivigne et Suran :

- Chavannes centre (vers les locaux techniques)
- · Lasserra (vers abribus)

Réservations obligatoires au 04 57 38 37 01

Site: www.rubis.grandbourg.fr

Tél: 04 74 45 05 06

Mail: info@rubis.grandbourg.fr

L'agenda 2023

JANVIER

Dimanche 8 Cérémonie des vœux

Jeudi 26 Don du sang à Simandre sur Suran

Vendredi 27 Assemblée générale - Comité d'animation de Chavannes

Samedi 28 Vente de Paëlla - FCHR

FÉVRIER

Dimanche 19 Spectacle Patatruc – Tombé sur un livre – Commission culture

MARS

Samedi 11 Vente de bugnes - Cantine scolaire

AVRIL

Samedi 1^{er} Plat à emporter – Sou des Écoles

Samedi 8 Après-midi récréatif de Pâques – Comité d'animation de Chavannes

Dimanche 23 Spectacle Clowns tisseuses et Cie - Commission culture

Jeudi 27 Don du sang à Hautecourt-Romanèche Dimanche 30 Bourses d'échange à Drom - ARCMA

MAI

Lundi 8 Commémoration monuments aux morts de Chavannes

Samedi 13 Galettes – Sou des Écoles

Samedi 13 Concert Gospel à l'église de Chavannes – Commission culture

JUIN

Sam. 17, dim. 18 Fête du Village – Comité d'animation de Chavannes

Vendredi 23 Assemblée générale - FCHR

Vendredi 30 Fête de l'école

JUILLET

Samedi 8 Fête au pays - Comité d'animation de Germagnat

Jeudi 13 Retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Buvette - Comité d'animation de Chavannes

Vendredi 14 Commémoration monuments aux morts de Chavannes

Jeudi 20 Don du sang à Villereversure

Samedi 29 Galette - Association pour l'animation et la sauvegarde des sites religieux

SEPTEMBRE

Dimanche 10 Farfouille – Comité d'animation de Chavannes, Cantine scolaire et Sou des Écoles

OCTOBRE

Dimanche ler Randonnée des donneurs de sang Samedi 14 Plats à emporter - Gym Villages Samedi 21 Vente de Galettes - FCHR Jeudi 19 Don du sang à Nivigne et Suran Samedi 28 Vente de galettes - Sou des Écoles

NOVEMBRE

Samedi 11 Commémoration monument aux morts de Germagnat Vendredi 17 Soirée Beaujolais - Comité d'animation de Germagnat

Samedi 18 Soirée Beaujolais - Sou de Ecoles

Samedi 25 Vente boudin, civier et terrine – Sté de chasse Diane de Nivigne

DÉCEMBRE

Samedi 9 Marché de Noël

Samedi 23 Fruits de mer – Comité d'animation de Chavannes

Samedi 23 Bûches Noël – Sou des Écoles

